

10% WOOD GUNDEY
692-4200
5 ANS
25 000 \$ minimum
GARANTI
Taux sujet à modification

LE SOLEIL

LES ANNONCES
CLASSÉES DU SOLEIL
DE L'ARGENT
SONNANT!
647-3311

MARDI 1er OCTOBRE 1991

QUÉBEC, 95^e ANNÉE, NO 271
58 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLEAU

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVG 0.30 4.04

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60¢ Plus TPS TVG

50¢ Plus TPS TVG

LA MODE

«COLLECTIONS
COUTURIERS QUÉBÉCOIS 91»

Un feu d'artifice

Soixante-huit mannequins, 600 vêtements et accessoires présentés, 1800 spectateurs... Le défilé de mode présenté hier aux Galeries de la Capitale a été un succès. L'événement se répétera ce soir et demain soir. **C-1 et C-3**



LE SPORT

Le hockey junior laissera la voie libre à Lindros

Les dirigeants du hockey junior canadien ne mettront pas de bâtons dans les roues d'Eric Lindros s'il décide de se joindre à la LNH après la date limite du 2 octobre. **S-4**

LE CANADA

Chrétien et McLaughlin sympathisent avec Mulroney

Égratigné par un biographe et victime d'un magazine satirique, Brian Mulroney peut compter sur la sympathie de ses adversaires politiques. **A-4**

LA RÉGION

Procès Proulx: les médias invités à la prudence

Le procès du journaliste Benoît Proulx s'est mis en marche, hier, et le juge François Tremblay a demandé aux médias de faire preuve de prudence. **B-14**

LES ARTS

Le règne de Pascal Verrot à l'OSQ débute ce soir



Le jeune chef français Pascal Verrot (ci-contre) se sent « bien, très bien même » alors qu'il dirigera ce soir son premier concert à titre de directeur musical de l'Orchestre symphonique de Québec.

Et déjà, il prépare la prochaine saison qui sera la 90^e de l'OSQ. **C-5**

L'INDEX

GÉNÉRAL

Annonces classées	C-6 à C-10
Arts	C-4 et C-5
Bridge	C-9
Décès	C-11
Économie	B-1 à B-7
Éditional	A-14
Horoscope	C-10
Le monde	A-9 à A-13
Les idées du jour	A-15
Mode	C-1 à C-3
Où aller à Québec	C-4
Pierre Champagne	B-11
Québec et l'Est	B-11 à B-14 et C-11

TABLOÏD

Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Sport	S-1 à S-14

LA MÉTÉO

Nuageux avec quelques averses aujourd'hui. Max.: près de 13; min.: près de 6. Demain: nuageux avec éclaircies et quelques averses. **S-16**

L'armée prend le pouvoir en Haïti

Plus de 30 morts

Aristide renversé

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Le général Raoul Cédras, commandant en chef des forces armées haïtiennes, a annoncé hier soir à la radio qu'il assumait le pouvoir en Haïti, à l'issue du soulèvement d'une partie de l'armée contre le président Jean-Bertrand Aristide.

Le chef de l'État, qui avait été arrêté hier au Palais national par les militaires rebelles et emmené au quartier général de l'armée, « a choisi de se rendre en France », a indiqué une source informée, et s'appropriait à quitter Port-au-Prince à bord d'un avion militaire vénézuélien.

Dans son intervention à la radio, le général Cédras a indiqué qu'il garantirait « les libertés démocratiques et l'ordre constitutionnel établi » et a souhaité « l'établissement d'un climat propice au bon déroulement des prochaines élections ».

« Les forces armées d'Haïti sont une institution apolitique, qui ne cautionneront aucun pillage et encore moins le supplice du collier » (qui consiste à enflammer un pneu placé sur le cou des victimes), a-t-il ajouté,

en « regrettant la perte des vies humaines » des suites du soulèvement.

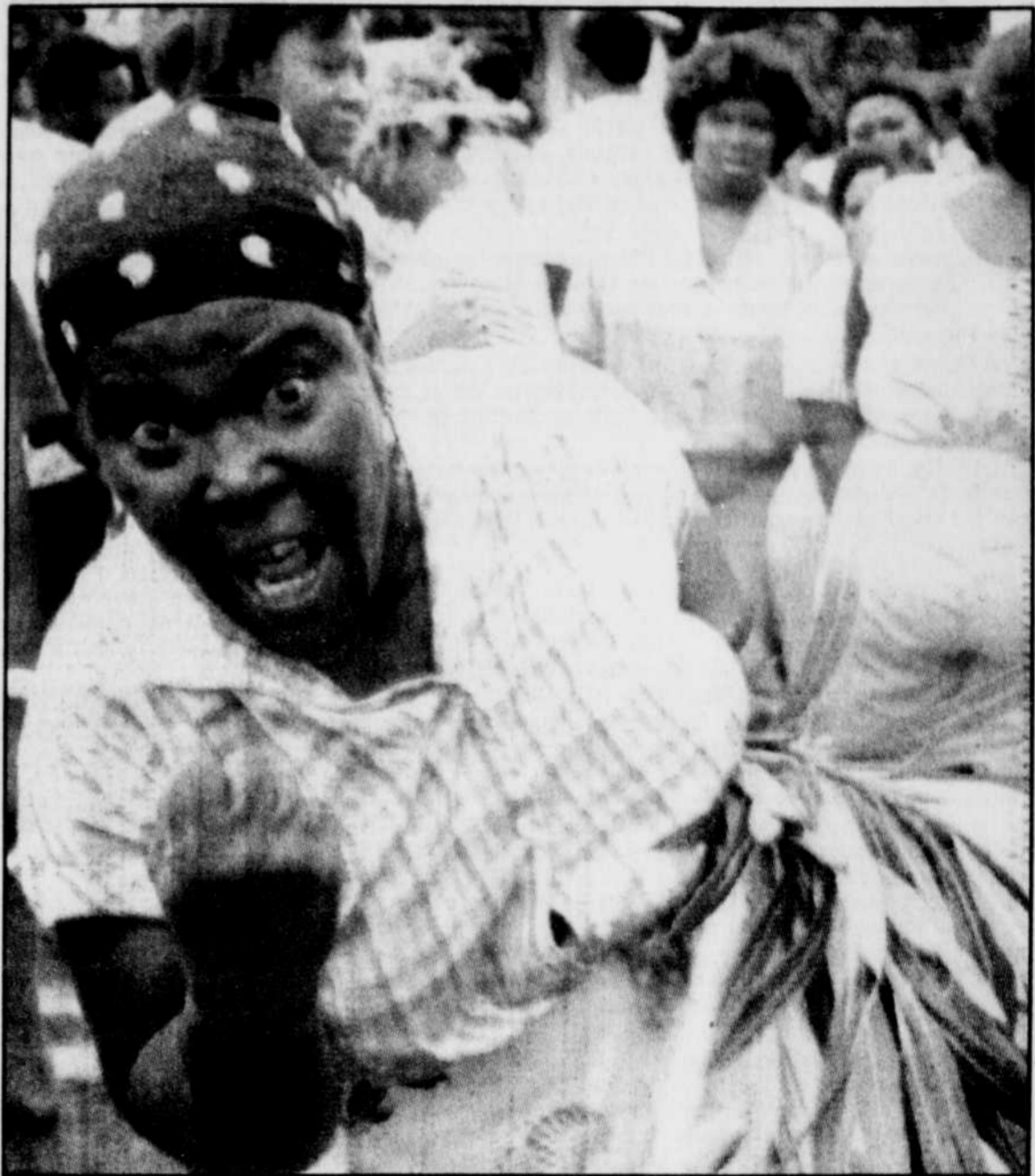
Plus de 30 personnes au moins ont été tuées et 200 autres blessées par balles, depuis le début de la rébellion dimanche, selon diverses sources.

« Aujourd'hui, les Forces armées d'Haïti se trouvent dans l'obligation d'assurer la lourde responsabilité de maintenir à flot la barque nationale. Avec tous les Haïtiens sans distinction d'idéologies, nous mènerons la barque au port », a-t-il également affirmé.

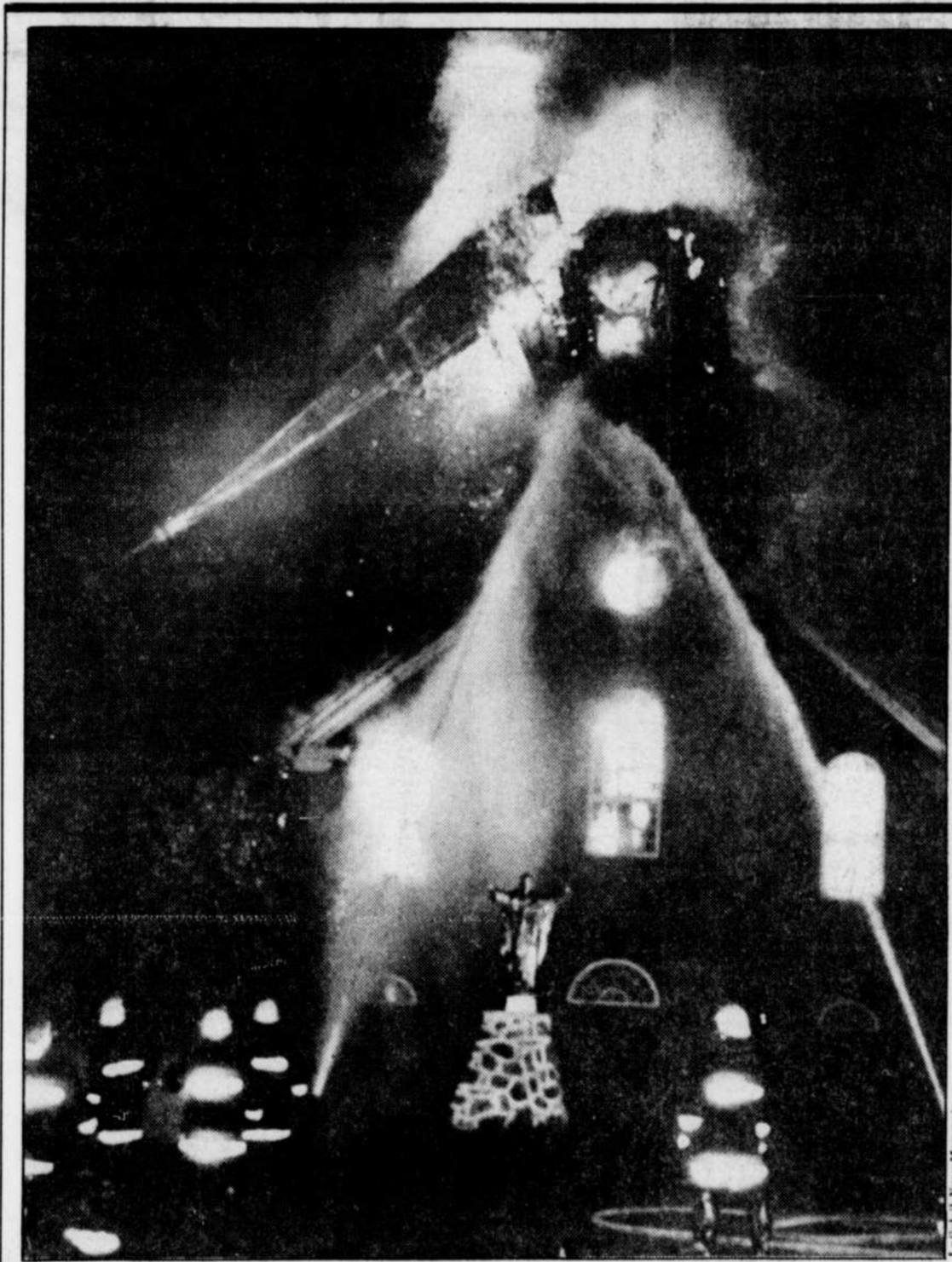
Le père Aristide et six autres **Suite A-2, Aristide...**

Autre texte en page A-7

Le renversement de Jean-Bertrand Aristide a engendré colère et frustration chez cette femme de la communauté haïtienne à Miami.



Ottawa va de l'avant avec sa loi spéciale



86 ans d'histoire s'envolent en fumée

À Charlesbourg hier soir, le feu a complètement détruit l'église de Notre-Dame-des-Laurentides, une des plus belles de la région de Québec.

Texte en page A-2

OTTAWA (PC) — L'Alliance de la fonction publique du Canada annoncera demain si ses 110 000 membres respecteront l'ordre de retour au travail contenu dans la loi spéciale, que le Parlement fédéral devrait avoir adoptée d'ici le début de la semaine prochaine.

Hier, la Chambre a repris l'étude de la mesure législative (la 19^e en 25 ans) tandis que le gouvernement et la direction syndicale haussaient le ton, s'accusant mutuellement de mauvaise foi. Après une trêve stérile d'une semaine, le conflit a donc repris de plus belle entre l'État fédéral et ses employés, sur fond de campagne publicitaire du gouvernement.

Selon diverses sources, près de 60 % des fonctionnaires ayant droit de grève ne sont pas entrés au travail hier, grippant la machine gouvernementale un peu partout au pays.

« Geste regrettable », a dit le

Québec: trois grévistes arrêtés à l'aéroport
page A-3

ministre en soutenant que « des services essentiels à la santé et à la sécurité des citoyens sont touchés ». Il a cité le cas d'une douzaine d'infirmières et 51 employés qui étaient de corvée aux services essentiels à l'hôpital Sainte-Anne-de-Bellevue et qui n'ont pas pu entrer au travail.

Ailleurs au pays, le trafic aux aéroports de Québec, Saint John (Terre-Neuve) et Victoria a été perturbé tandis que le port de Vancouver était fermé. Des piquets de grève étaient montés un peu partout devant tous les édifices gouvernementaux. Les fermiers de l'Ouest canadien perdent 36 millions \$ par semaine si les grains ne sont pas sortis des silos et mis sur les

Suite A-2, Ottawa...

Beatty voit le fédéral comme le gardien de la culture québécoise

Au moment où il commence à consulter les citoyens sur ses propositions constitutionnelles, le gouvernement fédéral a déjà décidé de garder le rôle de chef de file en matière de communications. Ottawa va continuer d'agir en protecteur de la culture québécoise, affirme même le ministre Perrin Beatty.

par **ANDRÉ FORGUES**
LE SOLEIL

Titulaire des Communications dans le gouvernement de Brian Mulroney, M. Beatty compte évidemment sur la période de consultation qui commence pour améliorer le projet constitutionnel dévoilé la semaine

dernière. Mais en ce qui concerne les communications, « après études, nous avons conclu que le système intégré est le meilleur système pour le Canada ».

Ce système intégré peut tout de même être plus sensible aux besoins locaux, précise le ministre qui prenait la parole hier

Suite A-2, Beatty...

TRUST PRÊT ET REVENU

Place d'Youville 692-1221
Carrefour Charlesbourg 624-1221
Galeries de la Capitale 626-1221
Place de la Cité 652-1221
Chicoutimi 543-1221

Prêt hypothécaire

Transfert d'hypothèque sans frais 5 mois
Durée limitée **9 1/4 %**
Nouveaux prêts et transferts

Participez au blitz REÉR

du Trust prêt et revenu à compter du 15 novembre

Dépôts garantis

5 ans Intérêt annuel **9 3/4 %**

Suites de la première page

Aristide...

personnes — des membres de sa famille ainsi que le chef de la police, le colonel Pierre Chérubin — se sont rendus dans la soirée à l'aéroport de Port-au-Prince d'où il devaient, dans un premier temps, gagner le Venezuela à bord d'un appareil militaire envoyé par le gouvernement du président Carlos Andres Pérez, avant de partir pour la France.

Le Venezuela, la France et les États-Unis ont négocié avec les responsables militaires haïtiens ce départ, en échange de garanties sur la vie du prêtre président, a-t-on indiqué de même source.

Hier soir la population, avait déserté les rues de la capitale. Les jeunes en particulier, qui s'étaient soulevés dans la nuit de dimanche à lundi pour s'opposer aux mutins, n'étaient plus présents.

Le candidat à la présidence, Silvio Claude, a été tué dimanche soir lors d'un meeting politique dans la ville de Cayes, dans le sud de l'île. Des assaillants ont agressé Silvio Claude avant de le brûler en pleine rue.

Le premier ministre haïtien René Préval a accusé les insurgés d'appartenir à la même tendance que les Tontons Macoutes, l'ancienne milice chargée d'assurer l'ordre intérieur sous la présidence de François Duvalier.

À Miami, en Floride, des émigrés haïtiens ont mis à sac des magasins et ont allumé des foyers d'incendie dans les rues de Miami après avoir appris l'arrestation du président Jean-Bertrand Aristide, a-t-on indiqué de source policière.

La police a tiré des grenades lacrymogènes pour tenter de disperser une foule évaluée à plusieurs centaines de personnes qui occupait la rue à Little Haiti, un quartier à prédominance haïtienne de la ville.

Beatty...

midu au congrès de l'Association de la radio et de la télévision de langue française qui se déroule présentement à Québec.

Si Ottawa s'engage dans le débat avec un « esprit d'ouverture réelle », selon M. Beatty, il prévient ceux qui proposeront des modifications qu'ils devront « démontrer que le Québec et le Canada profiteraient d'un changement dans les responsabilités ».

Le ministre soutient qu'il « y a un rôle que seul le gouvernement canadien peut jouer (...) pour englober des responsabilités intangibles comme l'unification de la nation dans un sentiment de communauté et de respect mutuel ». La société Radio-Canada, par exemple, « nous unit en nous donnant un sentiment d'appartenance », croit M. Beatty.

Le Canada a besoin d'une « seule politique pour répartir efficacement la ressource qui est à la base de ce moyen de communication » qu'est la radiodiffusion, dit aussi le ministre fédéral des Communications.

Par ailleurs, l'expérience démontre que les émissions des producteurs privés « renforcent l'identité québécoise. Et tout cela, au sein d'un régime fédéral », souligne le ministre qui affirme que « le gouvernement du Canada entend continuer de protéger la culture québécoise ».

M. Beatty développe ainsi l'opinion qu'il formulait le jour même de la publication des propositions fédérales, lorsqu'il affirmait qu'une « large part de la vitalité culturelle (cultural vibrancy) du Québec est directement attribuable à la présence des institutions fédérales au Québec, comme Téléfilm Canada et Radio-Canada ».

Quant aux revendications traditionnelles du Québec, le ministre évite de trop en parler et dit plutôt attendre la nouvelle politique que doit dévoiler cet automne son homologue provincial Lawrence Cannon.

M. Beatty croit toutefois que « si on divise les responsabilités sur la radiodiffusion, il sera très difficile d'assurer l'avenir des radiodiffuseurs et l'intégrité du système canadien ».

Il brandit tantôt le spectre de réseaux de télévision qui devraient répondre de leurs intentions devant 12 instances régionales (une par province et par territoire) ou encore la mise en place de deux systèmes séparés de réglementation (pour le Québec et pour le reste du Canada), ce qui irait à l'encontre du rôle légitime du gouvernement national canadien, notamment pour des raisons économiques, technologiques.

La souveraineté fait un bond de neuf points

MONTREAL (PC) — Le sentiment nationaliste québécois connaît un regain d'énergie au lendemain des nouvelles propositions constitutionnelles d'Ottawa en effectuant un bond de neuf points dans la faveur populaire. Réalisé du 25 au 29 septembre auprès de 887 Québécois pour le compte du quotidien Le Devoir et de l'émission Newswatch, du réseau CBC, le sondage de la firme Multi Réso a permis de constater un sensible réaménagement de l'opinion publique : 67,3 % des personnes interrogées se sont déclarées favorables à la souveraineté-association, 58,9 %, au fédéralisme renouvelé agrémenté de la reconnaissance du caractère distinct et 49,3 %, à l'indépendance. Un sondage mené en mai dernier par Multi Réso indiquait que seulement 58,4 % des Québécois appuyaient la souveraineté-association.



les dessous imprimés

en exclusivité à la guépière, une collection de dessous en charmeuse dans un choix de motifs fleurs, pois, arabesques. bustier 27,00, culotte volante 10,00

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

Ottawa...

trains en partance vers les ports canadiens.

À la reprise du débat en comité plénier à la Chambre des Communes, le président du Conseil du trésor, M. Gilles Loiseleur, a abandonné sa réserve habituelle et accusé les dirigeants de l'Alliance, dont le président Daryl Dean, d'être responsable de la rupture des négociations. « J'ai perdu confiance dans la direction syndicale », a-t-il dit.

Plus tard, en réponse à une question du chef libéral Jean Chrétien, M. Loiseleur a rejeté carrément la possibilité de nommer un médiateur, accusant le chef libéral de laisser voguer son « imagination fertile » et de chercher à faire « des gains avec de la basse politique ».

Après 60 jours de négociations, 30 jours de conciliation et 30 séances de pourparlers pour la seule dernière semaine, le gouvernement en a assez. Seule la loi pourra remettre de l'ordre dans les services publics fédéraux.

« Pourquoi ne pas avoir offert le bonus de 500 \$ aux employés seulement la semaine dernière et pas au début des négociations », a demandé M. Chrétien à sa sortie des Communes.

Le leader du Nouveau parti démocratique, Mme Audrey McLaughlin, a exhorté les deux parties à reprendre les négociations. « Que le ministre Loiseleur s'assoie avec le syndicat pour les prochaines 48 heures et qu'ils négocient. Autrement, il devrait nommer un médiateur. »

En conférence de presse, en après-midi, la direction de l'Alliance de la fonction publique a accusé le gouvernement « de ne pas avoir négocié de bonne foi » et annoncé que des pourparlers avaient été entrepris avec les leaders libéraux au Sénat canadien pour retarder l'adoption de la loi.

La grève continue et la direction syndicale affirme profiter d'un appui « toujours aussi solide » de ses membres. Une plainte officielle sera officiellement déposée à l'Organisation mondiale du travail à Genève, qu'on pressera de venir faire enquête au Canada.

Selon la stratégie du gouvernement, la Chambre des Communes devrait terminer d'ici demain l'examen en troisième lecture de la mesure spéciale, qui sera acheminée prestement au Sénat pour approbation. Ce qui devrait prendre le reste de la semaine, de sorte que le Parlement aura adopté la loi d'ici une semaine.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 30-09-91

4-7-5

1-3-0-3

contemporaine*



la robe trompette

jersey de coton pour la souplesse, le mouvement et surtout, le confort absolu. ligne trompette, silhouette allongée, rehaussée par les coutures surfilées. rubis, vert irlandais, bleu violacé. tp.p.m.g. 99,95

contemporaine*



le jean calvin klein

jamais il n'a été plus actuel ce classique en denim indigo signé calvin klein... coupé droit, délavé, c'est le vrai jean de la contemporaine active. 6 à 16... 58,00

la maison

simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC



Le président mexicain Carlos Salinas en compagnie du premier ministre Mulroney.

Salinas plaide en faveur du libre-échange avec les É.-U. et le Canada

STANFORD, Calif. (PC) — Interrompu par des douzaines de manifestants portant des masques et arborant des banderoles, le président mexicain, Carlos Salinas de Gortari, a parlé avec ardeur hier en faveur d'un accord de libre-échange avec les États-Unis et le Canada pour stimuler l'économie de son pays.

« Nous avons besoin d'échanges commerciaux, non pas d'assistance, pour générer plus d'emplois », a-t-il déclaré à l'occasion de la 100e remise des diplômes de l'université de Stanford, où le premier ministre Brian Mulroney avait pris la parole dimanche.

Sans cela, a continué le président Salinas, il pourrait se produire une invasion de réfugiés économiques mexicains aux États-Unis et au Canada.

Dimanche, M. Mulroney avait eu un tête-à-tête d'une heure avec M. Salinas. Ils avaient discuté de l'avenir d'un accord de libre-échange nord-américain tripartite. Le premier ministre est retourné à Ottawa, hier.

Hier, M. Salinas a pu se rendre compte de façon tangible de l'opposition américaine croissante au libre-échange avec le Mexique.

Les manifestants ont chanté « libre-échange, pas question » à peu de distance de l'amphithéâtre extérieur où M. Salinas, économiste formé à Harvard, prenait la parole. Plus tard, ils se sont infiltrés jusque tout près de la cérémonie de remise des diplômes, en transportant des banderoles anti-Salinas.

Avec les manifestants qui faisaient de plus en plus de tapage, M. Salinas, frustré, a oublié le protocole mexicain et est passé de l'espagnol à l'anglais.

À moins que le Mexique et d'autres pays pauvres n'obtiennent un meilleur accès aux marchés d'exportations, a-t-il encore averti, il pourrait y avoir des « migrations massives ».

« Il y a un écart de plus en plus grand entre le Nord développé et le Sud développé », a-t-il déclaré devant 7000 auditeurs, dont plusieurs secouaient des drapeaux mexicains en papier.

Plus tard, le président Salinas a encore été accueilli par des manifestants à l'extérieur d'un hôtel de San Francisco, où il a prononcé un autre discours en faveur du libre-échange.

Craig Meriless, un manifestant et directeur de la U.S. Fair Trade Campaign, a déclaré que plusieurs Américains craignent la perte de leurs emplois et d'un environnement propre.

Les salaires et les normes environnementales en vigueur au Mexique sont plus basses qu'au Canada ou qu'aux États-Unis et un marché commun donnerait un avantage au Mexique au point de vue concurrentiel.

« Il suffit de regarder ce qui se passe au Canada pour donner aux gens une petite idée de ce que cela donne quand on a un accord commercial avec un pays extrêmement pauvre », a noté M. Meriless, alors que les manifestants disaient en criant à M. Salinas de se réveiller un peu.

Le Canada, a-t-il ajouté, a été perdant dans son accord de libre-échange avec les États-Unis parce que les salaires et les avantages sociaux sont moins élevés aux États-Unis. L'accord canado-américain est entré en vigueur en 1989.

Certains Mexicains ne gagnent que quelques dollars par jour. Depuis juin, le Canada, le Mexique et les États-Unis négocient un accord commercial qui engloberait 360 millions de consommateurs.

L'économie américaine a connu un ralentissement en avril, en mai et en juin, situation qui fait de plus en plus craindre que l'économie nord-américaine ne soit toujours en récession.

Selon le projet initial, les discussions devaient se terminer au début de 1992, mais maintenant, on croit qu'elles se prolongeront jusqu'en 1993.

Ce matin-là, la mère n'accompagnait pas son aînée sur sa route de journaux

Est-ce parce qu'elle présentait un malheur que la mère de l'adolescente de 13 ans horriblement brûlée par son ex-petit ami vendredi à Québec, s'est sentie mal toute la semaine dernière ?

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Contrairement à son habitude depuis trois semaines, la dame n'accompagnait pas son aînée sur sa route de journaux, le matin du drame, parce que son mari était parti à la chasse et qu'elle ne pouvait laisser seules à la maison ses deux autres fillettes.

C'est la soeur de la victime, âgée de neuf ans, qui a accueilli vers 7 h la jeune fille brûlée au deuxième et troisième degrés sur 25 % du corps, à la suite d'un violent corps à corps avec le copain qu'elle avait laissé en juillet, après neuf mois de fréquentations.

« Je ne souhaite à aucune mère d'être réveillée de façon aussi brutale et insensée. En

voyant ma fille encore consciente dans l'ambulance, malgré ses souffrances, je me suis dit : « c'est pas à moi que ça arrive une telle chose. Imaginez s'il avait enflammé ses longs cheveux ! », raconte la jeune mère, qui ne quitte plus le chevet de sa fille.

Depuis le début des classes, elle escortait sa fille dans sa ronde matinale et l'accompagnait à l'école, parce qu'elle était harcelée par un groupe de jeunes. « Nous avions porté plainte au directeur, qui avait parlé aux étudiants concernés. Il disait que ça ne donnait rien de la changer d'école parce que tout recommencerait. Il a fait de son mieux », souligne-t-elle.

Entre ses draps tout bleus et ses pansements tout blancs, l'adolescente hospitalisée au Centre des grands brûlés de Qué-

bec garde ses beaux traits intacts, une magnifique chevelure, un moral de fer, des idées positives et... un sommeil de bébé. En outre, elle ne rate pas un bulletin de nouvelles et a tout lu sur son cas.

Hier, l'étudiante a subi sa première greffe à la jambe et a entrepris sa première marche, à la grande joie des infirmières. Malgré des blessures évidentes à la jambe gauche, aux mains et à l'abdomen, elle a bien l'intention de se remettre à la clarinette et de poursuivre ses cours.

Mais plus dans la même école. Même si ce drame hors de l'ordinaire a bouleversé ses amies et professeurs, l'adolescente veut continuer à vivre paisiblement et anonymement.

Après ce cauchemar, ils vivent un peu dans la brume. Déménager ? « Oui, et peut-être même changer de ville, pour tout oublier et redémarrer avec nos jeunes », explique le père, déconcerté par tant de violence. Surtout que le témoin impor-

tant de cette histoire reste à quelques pas de la résidence de la jeune fille, dans le quartier Sainte-Odile.

« Si ça continue, on va être obligé de se promener avec des vestes anti-balles et des vêtements à l'épreuve du feu », lance-t-il. Pardonnera-t-il au bourreau de sa fille aînée ? « Jamais. S'il retouche à mes enfants, je vais lui arranger ses problèmes, moi. Il avait tout planifié », précise-t-il. Le ton n'est même pas hostile, seulement un peu las.

Et la police...

À la police de Québec, l'inspecteur Gilles Drolet a indiqué qu'aussitôt que les parents avaient porté plainte, le 13 septembre, en insistant que leur fille avait peur, deux patrouilleurs ont rencontré la mère du suspect ainsi qu'un autre jeune, en leur précisant qu'ils n'avaient plus le droit de communiquer avec la victime. Ils ont aussi avisé les parents de l'adolescente par téléphone, en no-

tant que l'enquête allait suivre son cours dans les prochains jours.

« Nous nous attendions à ce que les parents, une fois informés, agissent en conséquence. Puis, il y a eu des démarches faites par la brigade Intervention Jeunesse pour rencontrer des gens impliqués, mais l'enquêteur n'a pu céder de rendez-vous pour valider certaines informations, faute de disponibilité des témoins », dit-il. Le hic, c'est que ce policier n'a été présent au travail que trois jours, entre le 16 et le 27 septembre, jour du drame, ce qui a quelque peu retardé le cheminement de la plainte. « Rien n'était prévisible dans ce dossier d'apparence routinière, mais qui a abouti de façon exceptionnelle. Malgré les 1200 dossiers traités annuellement par les trois policiers d'Intervention Jeunesse, nous prenons toujours au sérieux chaque plainte de chicanes », conclut l'officier.

Chauffeur de taxi et trois grévistes arrêtés à l'aéroport

Plusieurs centaines de fonctionnaires fédéraux ont dressé, hier, des piquets de grève sur la route qui conduit à l'aéroport de Québec. Aucun véhicule n'a pu franchir ce barrage de 6 h à 10 h 30. Les voyageurs qui avaient un avion à prendre ont dû se rendre à pied, valise à la main, jusqu'à la gare.

par JEAN MARTEL
LE SOLEIL

La police de Sainte-Foy a procédé à quatre arrestations, a dit le lieutenant Jacques-André Leclerc : trois piqueteurs ont été accusés soit de méfaits soit d'entrave au travail policier et un chauffeur de taxi a été accusé d'avoir heurté des piqueteurs. Ces personnes ont été remises en liberté.

Quelques personnalités connues ont dû se plier aux conséquences de ce conflit de travail dans la fonction publique fédérale. C'est ainsi qu'on a vu Marcel Aubut des Nordiques et Michel Pagé, ministre de l'Éducation, porter leur valise jusqu'à l'avion.

Toutefois, les grévistes ont laissé passer les véhicules bien identifiés qui transportaient du sang pour les malades.

Les rangs se resserrent

Tout au cours de la journée d'hier, les fonctionnaires ont resserré les rangs devant les édifices fédéraux. Ainsi près des bureaux de la garde côtière, les grévistes empêchaient toute personne de passer. Les fonctionnaires désignés pour assurer les tâches essentielles ne pouvaient se rendre à leur travail que sous la garde des policiers.

À l'édifice de la Sécurité du revenu, près de la gare du Palais, les policiers de Québec ont dû demander l'aide de quelques collègues pour déga-

ger la porte qu'obstruaient des piqueteurs. C'est au son de chansons à consonnance syndicale que les grévistes ont fait face aux policiers. À cet endroit, le syndicat a décidé d'établir des piquets de grève jour et nuit.

La porte-parole syndicale a déclaré que les clients qui se rendent aux bureaux du ministère de la Santé et du Bien-être social ne peuvent plus pénétrer. Au cours des premiers jours de la grève des fonctionnaires, on se contentait de convaincre les clients de ne pas entrer. Maintenant, on les en empêche.

D'autre part, au bureau régional de Québec de l'Alliance de la fonction publique du Canada, on faisait savoir que d'autres endroits seraient la cible des piqueteurs ce matin et au cours des prochains jours.

Sur les piquets de grève, les commentaires étaient variés. Par exemple, un fonctionnaire de la garde côtière disait ne pas comprendre qu'Ottawa refuse toute augmentation cette année à ses employés, alors que le premier ministre Mulroney propose d'accroître l'aide aux pays de l'Est.

Un autre soulignait la grève du zèle que respectent les fonctionnaires qui doivent entrer au travail. Un troisième ne voyait pas d'un bon oeil les relations qui s'établiront avec l'employeur lorsque la loi du ministre Loiselle sera adoptée.



Hier à Québec, les voyageurs ont dû se rendre à pied à l'aéroport en raison de la grève des fonctionnaires fédéraux.

L'adolescent demeurera en détention jusqu'au 16

L'adolescent de 15 ans soupçonné d'avoir brûlé son ex-petite amie de 13 ans doit demeurer en détention au moins d'ici au 16 octobre, alors que la cause reviendra devant le tribunal de la jeunesse de la cour criminelle de Québec.

par ROCH DESGAGNÉ
LE SOLEIL

Ainsi en a décidé le juge Andrée Bergeron, hier après-midi, après avoir entendu les représentations des procureurs de la poursuite, Me Fabienne Bouchard, et de l'aide juridique, Me Hélène Roy, au cours d'une audience sur l'enquête en cautionnement du jeune, qui est retourné en détention.

La présidente du tribunal a principalement basé sa décision sur des critères de la Loi sur la protection de la jeunesse, critères ressortant de la preuve qui lui a été soumise : la propension de l'adolescent à la violence, même envers sa mère, la préméditation de son geste envers la victime (et la complicité possible dont il aurait profité d'autres garçons et filles pour commettre son crime), son encadrement familial fragile et l'instabilité du milieu, l'état encore pitoyable dans lequel se trouve toujours la victime, et enfin, la simple information et la sécurité du public.

Pour le juge, le geste qualifié par les intervenants de « sordide », de « manifestement prémédité », de « très grave » ne la plaçait devant aucune alternative que le refus de toute libération, même temporaire, du jeune témoin important.

Elle venait d'entendre l'unique témoignage présenté par le sergent-détective André Lachance, de la sécurité publique de Québec, qui a fait le constat des incidents qui se sont déroulés le matin du 27 septembre, tout près d'un conteneur d'un centre commercial de la rue Deschênes, dans le secteur Limoilou, à Québec. Précédemment, elle venait d'émettre une ordonnance de non-publication sur les faits de ce dramatique incident.

L'atmosphère était tendue dans la petite salle d'audience occupée par une trentaine de personnes au plus, dont la mère du jeune prévenu et son compagnon. La sécurité, également, prêtait à la prudence et à la discrétion. Des agents de sécurité ont même parlé de saisie de films à des cinéastes de télévision.

Enfin, la cause est reportée au 16 octobre, alors que l'investigation policière sera complétée et que des témoins de premier plan, dont la jeune victime de l'agression, auront été entendus.

Québec n'a pas paraphé l'entente avec les pharmaciens Gratuité retardée des médicaments anti-MTS

Dans le but de mieux contrer les ravages causés par les MTS, le gouvernement du Québec a décidé de rendre universelle la gratuité des médicaments prescrits à toutes les personnes atteintes. Cette mesure devait entrer en vigueur aujourd'hui, mais le ministère de la Santé et des Services sociaux, contrairement aux pharmaciens propriétaires, n'a pas encore paraphé l'entente de principe intervenue à cet égard, il y a plus d'un mois.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

L'information a été communiquée, hier, à Québec, par le président de l'AQPP, M. Jean-Guy Prud'homme, en tournée provinciale d'information. Celle-ci vise à donner à ses 1230 membres l'heure juste sur l'état des négociations dans le cadre de leur participation au programme d'assurance-médicament en plus de tâter le pouls sur d'é-

ventuelles mesures de pression.

La nouveauté de cette entente, outre son caractère d'universalité quant à la gratuité dans ce champs précis de la santé, est l'exclusivité de la distribution de ces produits accordée aux pharmaciens qui pourront ainsi arrondir leurs fins de mois. À l'heure actuelle, ces derniers souffrent en quelque sorte de la concurrence des cliniques externes des hôpitaux et des CLSC qui donnent les médica-

ments aux personnes atteintes de maladies transmissibles sexuellement.

En fait, par cette exclusivité et le remboursement par la Régie de l'assurance-maladie du prix réel versé aux grossistes ou fournisseurs, les propriétaires de pharmacie visent des honoraires professionnels de près de 7 \$ pour chaque prescription remplie, soit autour de la moyenne nationale actuelle. Présentement, l'honoraire moyen d'un pharmacien québécois est de 4,58 \$.

Selon des études de l'AQPP, le revenu moyen net annuel qu'un apothicaire retire uniquement de son officine est de 50 000 \$. L'entente avec le MSSS est échue depuis mai 1989. Réunis en assemblée ex-

traordinaire à Saint-Hyacinthe, le 18 septembre dernier, une forte majorité des 320 membres présents se sont dit d'accord avec des moyens de pression n'excluant pas le retrait de leur participation au programme d'assurance-médicament.

Selon M. Prud'homme, 500 pharmaciens ont déjà signé un formulaire à cet effet, mais ne l'ont pas encore adressé à la RAMQ. Ils doivent donner un avis de 30 jours à l'organisme payeur.

Une non-participation aurait pour conséquence qu'assistés-sociaux et personnes âgées devraient déboursier de leurs poches pour obtenir leurs médicaments, quitte à obtenir un remboursement par la suite de la Régie.

LA POLITIQUE



Allan MacEachen (à gauche) a demandé d'être relevé de son poste de leader de l'opposition au Sénat. Il sera remplacé par son adjoint de longue date, le sénateur ontarien Royce Frith (à droite).

Allan MacEachen quitte son poste de leader de l'opposition au Sénat

OTTAWA (PC) — Les sénateurs libéraux ne seront plus guidés à l'avenir par le vétéran Allan MacEachen. Ce dernier a en effet demandé d'être relevé de son poste de leader de l'opposition au Sénat.

Il sera remplacé par son adjoint de longue date, le sénateur ontarien Royce Frith.

La nouvelle a été rendue publique hier par le bureau du chef libéral Jean Chrétien.

M. MacEachen occupait son poste de leader depuis sept ans. M. Frith était pour sa part leader adjoint depuis 1984.

Les deux hommes se retrouveront au sein du comité mixte spécial sur la constitution. Ils y ont été nommés par le chef libéral Jean Chrétien.

Le passage de M. MacEachen à la tête des troupes libérales au Sénat a été marqué par des affrontements mémorables avec le gouvernement conservateur dès 1985.

La majorité libérale au Sénat a livré plusieurs batailles contre des projets de loi comme ceux sur l'assurance-chômage ou les brevets pharmaceutiques. Mais c'est l'opposition bruyante des sénateurs libéraux à la taxe sur les produits et services, l'an dernier, qui a semé le plus d'émoi.

Dirigés par MM. MacEachen et Frith, ils s'étaient armés de « ga-zozos », de sifflets et de cloches

pour perturber les travaux de la Chambre haute. En claquant les couvercles de leurs pupitres, en cognant sur les meubles avec leurs chaussures, en lisant la bible à tue-tête, ils avaient réussi à paralyser le Sénat pendant plusieurs jours.

Le gouvernement était venu à bout de leur résistance en utilisant une clause constitutionnelle particulière permettant la nomination de huit sénateurs supplémentaires.

Les conservateurs obtenaient ainsi la majorité au Sénat et prenaient définitivement le contrôle de la Chambre haute.

Dans une lettre datée du 27 septembre 1991 et destinée à son chef et ancien collègue, M. MacEachen fait savoir que son passage à la tête des sénateurs libéraux lui avait permis d'apprécier les vertus d'un éventuel Sénat élu.

C'est le sénateur manitobain Gil Molgat qui sera le nouveau leader adjoint. Le sénateur Jacques Hébert a pour sa part été promu au rang de whip de l'opposition au Sénat. Il remplacera le sénateur William Petten qui occupait ce poste depuis 1974.

La classe politique se serre les coudes devant le voyeurisme des biographes

OTTAWA — La classe politique, de plus en plus embarrassée par le voyeurisme de ses historiens, se serre les coudes. Au point où Brian Mulroney, au plus bas de sa cote de popularité, reçoit de témoignages de sympathie de ses pires ennemis.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

La sortie d'une biographie de 576 pages — *Mulroney: le pouvoir de l'ambition* — amenait hier politiciens et commentateurs à s'interroger sur la nouvelle mode, importée des États-Unis, de fouiller dans le passé des personnages publics et d'étaler au grand jour les détails les plus croustillants.

Dans le cas du premier ministre, un ouvrage pourtant superbe et qui s'appuie sur une recherche colossale, fait les manchettes pour deux semaines de ses 22 chapitres. L'un révèle qu'un jeune homme de 19 ans manque sa première année de droit à l'université Dalhousie de Nouvelle-Écosse parce qu'une malencontreuse MTS le cloue sur un lit d'hôpital pendant plusieurs semaines. L'autre confirme qu'un jeune conservateur ambitieux, déçu d'avoir raté la course pour la direction du parti, sombre dans l'alcool pendant quelques mois.

« Les gens ne choisissent pas un chef politique pour ses idées, confie l'auteur, John Sawatski. Tout ce qu'ils veulent, c'est qu'il prenne les bonnes décisions une fois au pouvoir et ils ont besoin de lui faire confiance. Pour cela, ils doivent connaître son caractère et donc savoir tout ce qu'il a fait dans sa jeunesse. »

« Beaucoup de ces détails-là ne sont pas nécessaires et n'ont rien à voir avec la vie publique d'un chef politique », commentait hier Jean Chrétien. « Je n'en vois pas l'intérêt, ajoute Audrey McLaughlin: ce qui compte c'est ce qu'ils font lorsqu'ils sont au pouvoir. »

Sheila Copps, qui a eu sa part de commérages sur sa vie privée, prend la chose de façon plus prosaïque. « C'est le prix qu'il faut payer pour devenir un personnage public. En 1991, la chasse est ouverte, et sans permis! » La députée de Hamilton, qui s'est fait dire — « la ferme, bébé! » ou « va te rasseoir, roule! » — n'a aucune raison de se montrer indulgente pour les conservateurs. Mais quand un magazine satirique s'est permis de lancer un concours dont le gagnant devrait dépuceler la fille du premier ministre — mineure de surcroît — elle a sponta-



Quand un magazine satirique a lancé un concours dont le gagnant devrait dépuceler Caroline, la fille de 17 ans du premier ministre Mulroney, Sheila Copps a spontanément envoyé une note de sympathie à Brian Mulroney devant un geste qu'elle trouvait « dégueulasse ».

nément envoyé une note de sympathie à Brian Mulroney devant un geste qu'elle trouvait « dégueulasse ».

Le whip en chef des libéraux, David Dingwall, qui ne cédait pas sa place dans le « rat pack » en 1985, « se sent mal à l'aise devant l'exploitation de ce genre de trucs » et proteste carrément: « un premier ministre est un premier ministre et je ne pense pas que cela montre s'il est capable, ou non, de diriger un pays ». Son collègue, George Baker, va même plus loin: « s'intéresser ainsi au comportement d'un homme, et fouiller dans les archives des hôpitaux, frise l'atteinte à la vie privée. Mais en définitive, les gens ordinaires ont tendance à comprendre et même à pardonner, surtout si la personne en question s'en est sortie. »

En rire, ou protester?

Sawatski a confié hier soir, au lancement de son livre, que tout en appréciant l'incroyable publicité dont rêve tout biographe, il se sent un peu frustré de voir que bien des gens portent un jugement sur son livre sans l'avoir lu. Mais son éditeur anglais, plus terre-à-terre, ne cachait pas hier, qu'il était bien « heureux » d'une telle aubaine. L'ironie est que la campagne de presse a été lancée par un adjoint du premier ministre lui-même, qui croyait bien faire!

Les chefs du parti libéral et du NPD ont tenté hier de prendre de

vitesse leurs propres biographies qui s'avèreraient de fouiller dans leur passé. « Je vous préviens tout de suite que j'ai été, à trois reprises, mis à la porte du collègue classique » de lancer Jean Chrétien... Un détail qu'il avait toutefois omis de mettre dans ses propres mémoires. Audrey McLaughlin a confié pour sa part qu'elle a mené « une vie plate: mariée à dix-huit ans, études par correspondance, stages en Afrique et en Amérique latine, le seul squelette que vous puissiez trouver dans mon placard est que Tom Hockin (ministre conservateur du Tourisme), est mon petit-cousin! »

Les rires étaient jaunes cependant au Parlement hier. « Ça fait mal, avoue Sheila Copps, mais on sait désormais qu'en entrant en politique on vit dans une cage de verre. » Et la mode au voyeurisme n'est pas finie puisque le magazine anglais *Chatelaine* prépare une grande enquête sur « la vie conjugu-

gale des Mulroney ».

Le livre reste malgré tout une vaste recherche sur la vie du premier ministre jusqu'à son arrivée au pouvoir: quelque 600 entrevues codées par ordinateur selon la période de sa vie ou les principaux acteurs qui ont participé aux événements. L'édition française constitue en elle-même un record: fruit de quatre ans de travail, l'ouvrage a été traduit et produit — par Libre Expression — en sept semaines!

Les conservateurs sont plutôt discrets sur l'événement et on n'en voyait pas beaucoup au lancement hier soir à Ottawa. Mais constatant que les étudiants de l'école de journalisme de l'université Carleton, où Sawatski enseigne, avaient abondamment contribué à la recherche, un adjoint politique a tout de même laissé tomber: « cela laisse présager beaucoup de jaunisme dans l'avenir ».

Selon Garon et Léonard, les propositions fédérales sont nuisibles pour le Québec

(PC) — Les députés péquistes Jean Garon et Jacques Léonard ont dénoncé les propositions constitutionnelles fédérales, hier, en les qualifiant de

nuisibles pour le développement régional et la politique fiscale et budgétaire du Québec.

Le député de Lévis, Jean Garon, a signalé que le fédéral veut priver le Québec de ses pouvoirs économiques pour continuer à avantager l'Ouest canadien et les provinces maritimes, tandis que son collègue de Labelle, Jacques Léonard, a soutenu qu'Ottawa agit comme « celui qui a fait faillite, mais qui veut continuer à gérer l'argent de ses créanciers ».

Commentant en conférence de presse le dépôt des offres fédérales, M. Garon a identifié deux secteurs où les intentions d'Ottawa constituent, selon lui, une poursuite des politiques qui désavantagent le Québec: ces secteurs sont les transports et le développement régional.

Le Parti libéral du Québec réclame la pleine compétence en matière de développement régional, mais les propositions que le fédéral veut insérer dans la constitution vont consacrer le droit d'Ottawa d'intervenir quand bon lui semble, y compris à l'encontre du développement des régions du Québec, a noté le député de Lévis.

« La centralisation des pouvoirs économiques à Ottawa, préconisée dans les propositions constitutionnelles, sans précédent même du temps de Pierre-Elliott Trudeau, est inacceptable si on veut tenir compte des besoins particuliers du Québec », a dit M. Garon.

Pour sa part, le député de Labelle, Jacques Léonard, a dénoncé la mainmise sur l'économie que prévoit le document fédéral.

« S'il y a un gouvernement au Canada dont l'incohérence des politiques a mené le pays à la faillite, c'est bien le gouvernement fédéral », estime M. Léonard.

Aussi, confier à ce gouvernement, comme le veut la proposition Mulroney, l'essentiel des pouvoirs économiques et la coordination des politiques « relève de l'hérésie ».

SURPRISE

Les sourires sont démodés... croyez-vous.



Venez! Découvrez VIA 1.

N'est-ce pas le moment d'essayer la première classe abordable?

Accueil chaleureux. Serviabilité. L'impression d'être un invité de marque. Venez voir à quel point VIA 1 ne cesse de s'améliorer. Communiquez dès aujourd'hui avec votre agence de voyages ou VIA Rail^{MD}.

Québec - Montréal : 55 \$.



VIA 1. LA PREMIÈRE CLASSE ABORDABLE QUI NE CESSE DE S'AMÉLIORER.

^{MD} Marque déposée de VIA Rail Canada Inc. SM Marque de commerce de VIA Rail Canada Inc.

Si les prévisions de l'État de New York demeurent les mêmes Le contrat de 13 milliards \$ avec Hydro-Québec devra être modifié

NEW YORK — Si les prévisions de l'État de New York en fait de demande d'électricité demeurent les mêmes, le contrat de 13 milliards \$ qu'il a signé avec Hydro-Québec devra être modifié.

textes de MARIE TISON
de la Presse canadienne

C'est ce qu'a déclaré hier le vice-président au marketing et au développement de la New York Power Authority, M. Bob Hiney, en marge d'une audience d'un comité de la législature de l'État du New York sur le contrat.

La New York Power Authority et Hydro-Québec se sont entendus au mois d'août dernier pour reporter au 30 novembre 1992 la confirmation du gigantesque contrat de 1000 mégawatts. À l'origine, les parties avaient jusqu'en novembre 1991 pour confirmer le contrat ou se retirer.

M. Hiney a affirmé hier que s'il avait été impossible de reporter cette date, l'agence américaine se serait retirée du contrat, ou aurait réclamé une diminution du nombre de mégawatts prévus.

À la baisse

Il a expliqué que l'État de New York avait dû réviser à la baisse ses prévisions en fait de demande d'électricité, grâce au succès de ses programmes de conservation de l'énergie. Le contrat avait été signé en 1989.

Si les perspectives actuelles ne changent pas d'ici le 30 novembre 1992, New York devra demander un délai dans la livraison de l'électricité du Québec, a-t-il déclaré. L'énergie qui devait être nécessaire en 1995 ne le serait peut-être pas avant plusieurs années, a-t-il soutenu.

Il a cependant défendu le contrat, affirmant qu'il permettait à l'État de New York de diversifier ses sources d'énergie, de réaliser des économies et de satisfaire aux normes en fait de qualité de l'air.

Grande-Baleine

Il avait fort à faire pour convaincre les deux politiciens qui ont convoqué l'audience d'hier, le sénateur Franz Leichter et M. Bill Hoyt, membre de l'assemblée législative de l'État de New York. Les deux ont admis qu'ils s'opposaient au projet de Grande-Baleine.

M. Hoyt, qui a récemment été invité par les Cris à visiter la région de Grande-Baleine, a affirmé que New York n'avait pas besoin de cette énergie, et que de toutes façons, elle était trop chère.

« Mon opinion est faite, mais l'audience donnera la parole aux deux côtés », a déclaré pour sa part M. Leichter.

Cependant, la plupart des témoins se sont opposés au contrat et au projet de Grande-Baleine.

Le fils de Robert Kennedy a notamment témoigné au nom du Natural Resources Defense Council pour s'opposer au projet. Il a raconté qu'il avait profité d'une pause pour visiter, de l'autre côté de la rue, la tombe du général américain Montgomery, tombé en marchant vers Québec pour libérer la population canadienne des Britanniques.

« C'est la même chose ici, a affirmé Robert Kennedy Junior. Nous essayons de libérer la population des Cris du Québec et de nombreux groupes environnementaux américains ont manifesté la même crainte et ont dépeint les conséquences environnementales néfastes du projet ».

Arguments économiques

Plusieurs groupes américains ont fait valoir des arguments économiques, affirmant qu'il en coûterait moins cher de développer des alternatives dans l'État même, qu'il s'agisse de promouvoir davantage la conservation de l'énergie, de développer des combustibles moins polluants ou de faire appel à de petits producteurs, et que cela créerait de l'emploi localement.

Un groupe québécois, le Mouvement Au Courant, s'est aussi présenté pour affirmer qu'une partie de la population du Québec s'opposait au projet.

Une trentaine de personnes ont également manifesté devant l'immeuble où se tenaient les audiences pour faire connaître leur opposition et demander à l'État de New York de se retirer du contrat.



Arvol Looking Horse, le grand chef de la tribu indienne des Sioux de Lacota du sud du Dakota, s'est opposé hier à Manhattan au projet Grande-Baleine.

Toronto et Montréal veulent la première université spatiale internationale

TORONTO (PC) — L'Ontario lance une offensive afin de faire de Toronto le site d'un centre de recherche spatiale de prestige, a annoncé hier le ministre ontarien de l'Industrie Ed Philip.

Toronto sera en lutte avec Montréal et plusieurs autres villes du monde pour l'obtention de la première université spatiale internationale, un centre à but non-lucratif basé à Boston mais sans campus permanent depuis sa création en 1987.

Les noms d'au moins huit autres villes devraient être annoncés la semaine prochaine à Montréal, cette dernière profitant de l'occasion pour annoncer son entrée dans la course, a indiqué un responsable ministériel.

« Le potentiel de retombées industrielles et économiques est énorme », a déclaré M. Philip en annonçant la participation de Toronto, hier, au planétarium McLaughlin.

« Cela offrira de nouvelles possibilités d'affaires et donnera aux compagnies de l'Ontario la chance d'introduire de nouveaux produits destinés à l'exportation », a-t-il poursuivi.

La province contribuera 500 000 \$ à l'offensive en faveur de Toronto et cédera gratuitement un terrain à la ville si jamais elle était choisie, a indiqué le responsable.

Le président de l'institut spatial torontois, Ron McCullough, a estimé que la ville avait de bonnes chances d'être choisie au moment de l'annonce finale, l'été prochain, au Japon.

Cet été, l'université spatiale a tenu des sessions dans plusieurs campus du monde entier.

L'industrie spatiale canadienne génère des revenus annuels de plus de 7,1 millions \$.

Les nouveaux copieurs performants à tirage moyen de Canon

Profitez-en... automatiquement.

Absence remarquée d'Hydro-Québec

NEW YORK (PC) — Le sort du développement économique et énergétique du Québec ne doit pas se régler à New York.

C'est ce qu'a déclaré hier une porte-parole d'Hydro-Québec, pour expliquer l'absence de la société d'État québécoise à une audience d'un comité de la législature de l'État de New York au sujet du contrat de 13 milliards \$ signé avec la New York Power Authority.

Hydro-Québec était invitée à participer, mais elle a préféré s'abstenir. Elle a envoyé une lettre au comité pour s'excuser et exposer ses arguments. La même missive avait été envoyée la semaine dernière aux membres d'un comité du conseil municipal de la ville de New York qui avait également organisé une audience sur le contrat. Seuls les noms des destinataires ont été changés.

Mme Marie Archambault, une porte-parole d'Hydro-Québec, a expliqué par téléphone à la Presse canadienne que ce genre d'audiences n'était pas la place pour discuter du développement économique et énergétique du Québec.

Elle a rappelé que le Canada et le Québec avaient leur propre processus d'évaluation environnementale, et que tout projet d'envergure devait se plier à de rigoureuses normes avant de pouvoir aller de l'avant.

« Nous avons notre propre législation, nous n'avons pas besoin de nous plier à la législation de New York », a-t-elle déclaré.

Elle a affirmé que l'existence du projet de Grande-Baleine ne dépendait pas du contrat avec l'État de New York. Tout au plus, ce contrat n'influencera que la date du début des travaux, a-t-elle soutenu.

Si Hydro-Québec se présentait aux audiences, cela donnerait du poids aux arguments des opposants au projet, qui prétendent qu'il y a un lien direct entre les deux, a-t-elle affirmé.

M. Bill Hoyt, un membre de l'assemblée législative de New York, et le sénateur Franz Leichter, qui ont convoqué l'audience d'hier, n'ont pas passé sous silence l'absence d'Hydro-Québec.

« Ils ont pris peur », a lancé M. Hoyt, un démocrate qui représente la circonscription de Buffalo.

M. Leichter, un sénateur démocrate de Manhattan, a affirmé pour sa part que cette absence était regrettable. « Hydro-Québec se doit d'expliquer sa position à la population », a-t-il déclaré.

L'absence de la société d'État québécoise a forcé la New York Power Authority, une agence gouvernementale, à défendre le contrat, et Hydro-Québec.

M. Bob Hiney, vice-président exécutif de l'agence au marketing et au développement, a dû rappeler que le Canada était un pays souverain, qui avait ses propres règles.

L'agence américaine a dû défendre Hydro-Québec au sujet de ses contrats secrets passés avec des firmes de magnésium et d'aluminium. M. Hiney a affirmé que même les compagnies américaines vendaient de l'électricité à taux avantageux à certaines industries pour les attirer sur leur territoire.

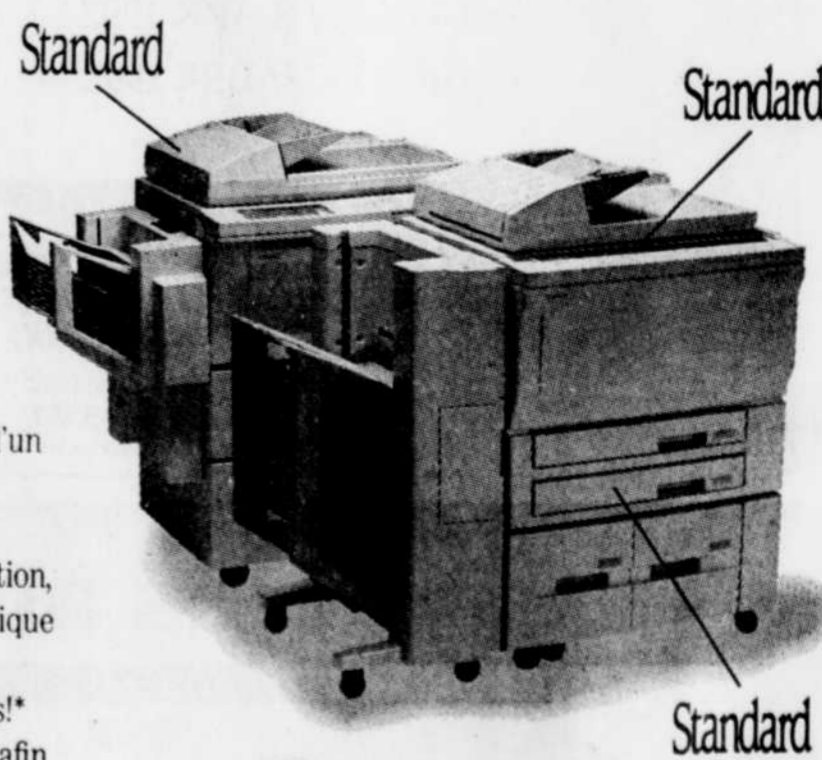
M. Hiney a finalement dû défendre Hydro-Québec lorsque M. Hoyt s'est interrogé sur les fréquentes pannes de courant du réseau québécois. Il a répliqué au politicien américain que la société québécoise s'était engagée à verser 1,3 milliard \$ pour améliorer son système.

Les automatiques font leur entrée sur le marché des copieurs à tirage moyen.

Les nouvelles séries NP 3000 et NP 4000 de Canon proposent des caractéristiques évoluées qui, jusqu'à présent, n'étaient offertes que par les copieurs haut de gamme, ou encore, par le biais d'accessoires optionnels coûteux.

Les copieurs de ces nouvelles séries sont dotés d'un grand nombre de fonctions automatiques standards de finition des documents, dont l'assemblage et la reproduction recto verso automatiques, l'autoreproduction, l'édition, le chargeur d'originaux recto verso automatique et le système d'autodiagnostic. Ils sont bourrés de fonctions pratiques, économiques... et automatiques!

Appelez votre dépositaire Canon dès aujourd'hui afin de vous renseigner ou de profiter d'une démonstration.



Canon
NP 3050/4050

OE Québec

2025, rue Lavoisier, Ste Foy, Québec (418) 687-5630 Télécopieur: 687-0122

*La trieuse agrafeuse et la trieuse illustrées sont offertes en option.

L'anniversaire de Poly dédié à l'action contre la violence faite aux femmes

OTTAWA (PC) — À partir de cette année, le jour du massacre de l'École polytechnique deviendra une journée de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

Les trois partis fédéraux ont en effet donné leur appui unanime, hier, à un projet de loi piloté par la députée néo-démocrate Dawn Black et qui fixe au 6 décembre cette journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

Dans son discours qui a précédé le vote, Mme Black n'a pu s'empêcher d'insister sur la tragédie survenue en 1989 et qui avait entraîné la mort de 14 étudiantes en génie.

« En tenant compte de l'impact profond que le massacre de Montréal a eu sur de nombreux Canadiens et Canadiennes, une journée pour commémorer les victimes de la violence faite contre les femmes et pour prendre des

mesures pour enrayer cette aberration sociale constitue un événement approprié », a déclaré la députée de Westminster, comparant cette commémoration à celle du Jour du Souvenir ou encore à la journée de deuil pour les personnes ayant perdu la vie dans leur milieu de travail.

Mme Black a rappelé à ses collègues qu'une centaine de femmes mouraient chaque année au Canada à la suite de drames conjugaux ou d'agressions sexuelles. Elle a aussi souligné que les femmes étaient souvent les cibles de prédilection des criminels en série.

S'en prenant aux stéréotypes véhiculés par les médias sur les femmes en général et sur les victimes de violence en particulier, Mme Black a soutenu qu'une jour-

née commémorative pourrait permettre d'accroître la sensibilisation du public sur la violence faite aux femmes. À son avis, la violence faite aux femmes est un comportement appris qui ne peut être contré que par l'éducation.

Selon elle, le massacre de Polytechnique a suscité un débat qui a fait en sorte que des femmes sont sorties de l'ombre pour chercher de l'aide.

Mme Black a dit qu'elle avait obtenu l'appui d'une survivante du drame de Polytechnique, Mme Heidi Rathjen, et de la mère d'une des victimes, Mme Suzanne Laplante-Edward.

La députée a vu son projet secondé par la critique libérale sur la situation de la femme, Mary Clancy, et par la ministre responsable de la Condition féminine, Mary Collins.

En Bref

■ Pafford démissionne

FRÉDÉRICTON (PC) — Le chef du parti Confederation of Regions du Nouveau-Brunswick, Arch Pafford, a démissionné, hier, de son poste après sa défaite

personnelle lors des élections générales d'il y a huit jours. Même si le COR avait remporté huit sièges lors de ces élections provinciales, M. Pafford n'avait pu réussir à se faire élire dans son comté de Miramichi-Newcastle, lors d'une chaude lutte à trois.

■ Biographie de Hatfield

OTTAWA (PC) — L'ex-premier ministre du Nouveau-Brunswick Richard Hatfield s'est maintenu au pouvoir pendant 17 ans grâce à une organisation politique efficace, à la déconfiture des libéraux et à l'édification d'une alliance électorale entre les Acadiens et les anglophones. Un nouvel ouvrage, publié chez Libre Expression et les Éditions d'Acadie, lève le voile sur la recette de longévité politique de Richard Hatfield, décédé au mois d'août d'une tumeur cancéreuse au cerveau.



Buchanan accusé d'avoir dirigé un réseau de drogue...

HALIFAX (PC) — Un ancien haut fonctionnaire de la Nouvelle-Écosse a lancé de nouvelles et curieuses allégations à propos du sénateur John Buchanan, accusant ce dernier d'avoir dirigé un réseau de distribution de drogue alors qu'il était premier ministre. Michael Zareski a indiqué que M. Buchanan et l'ex-ministre des Services du gouvernement Terry Donahoe, maintenant ministre du Tourisme, ont utilisé les services de courrier et de messagerie du gouvernement pour assurer la livraison de drogue. M. Zareski n'a pas précisé la nature des stupéfiants en question. M. Zareski a lancé les affirmations dans un acte judiciaire enregistré hier afin de donner du poids à sa poursuite civile de 3,5 millions \$ contre MM. Buchanan et Donahoe, ainsi que l'ex-ministre de la Santé David Nantes. La poursuite allègue que M. Buchanan et d'autres ont calomnié M. Zareski en mettant en doute sa santé mentale et, par la suite, en le congédiant en l'empêchant de réintégrer son poste de ministre adjoint des Services du gouvernement.

PRÉSENTATION DES NOUVEAUTÉS 1992

SANS
SAUMON FUMÉ,
NI CHAMPAGNE,
NI MÊME DE
BALLOUNES!



Les partys coûtent cher! Le contexte actuel nous pousse plutôt à être rationnel. C'est pourquoi, nous avons décidé de vous présenter nos modèles 1992 en coupant dramatiquement nos prix plutôt qu'en vous faisant payer les frais d'un traiteur.

Vous êtes donc invité, cette semaine, à venir profiter des prix les plus bas sur tous nos véhicules 1992 fraîchement arrivés. Parmi les nouveautés:

- PONTIAC LE MANS 1992
- PONTIAC GRAND AM 1992
- PONTIAC BONNEVILLE 1992
- BUICK SKYLARK 1992
- BUICK LE SABRE 1992

giguère
PONTIAC BUICK CADILLAC
CAMIONS GMC

375, BOULEVARD HAMEL, QUÉBEC
529-6551

Face à Place Fleur de Lys

MONSIEUR ROULEAU
EST POUR LA QUALITÉ

TOTALE

LE 2 POUR 1 DE QUALITÉ, À L'ANNÉE, SANS RESTRICTION.

VOUS CHOISISSEZ DEUX PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES,

VERRES ET MONTURES, ET VOUS NE PAYEZ

QUE LA PLUS DISPENDIEUSE DES DEUX;

L'AUTRE EST TOUT-À-FAIT GRATUITE,

QU'ELLE SOIT POUR VOUS OU POUR QUELQU'UN D'AUTRE.

EXAMENS DE LA VUE SUR PLACE PAR DES OPTOMÉTRISTES.

NOUS ACCEPTONS ÉGALEMENT LES PRESCRIPTIONS DE L'EXTÉRIEUR.

La TPS ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription.

GUY ROULEAU
OPTICIEN

QUÉBEC
699, Boul. Charest Est
523-6958

SAINT-FOY
Place Belle-Cour
659-4169

LORETTEVILLE
592, rue Racine
843-6542

MONTMAGNY
59, Boul. Taché
248-8383

Le 2 pour 1 signé: *Guy Rouleau*

En affaires aux quatre coins du Québec.

DÉPART DE QUÉBEC À DESTINATION DE

MONTREAL		VAL-D'OR	ROUYN-NORANDA	SEPT-ÎLES	GATINEAU
6 h 30	16 h 30	6 h 30	6 h 30	7 h 50	7 h 00
7 h 30	17 h 00	13 h 15	13 h 15	9 h 05	10 h 10
9 h 00	18 h 00	17 h 00	16 h 30	17 h 35	17 h 15
9 h 35	18 h 30			18 h 35	
13 h 15	21 h 20				
15 h 30	22 h 15				

En vigueur du lundi au vendredi. Cet horaire peut changer sans préavis. Horaire en vigueur depuis le 29 septembre 1991. Pour de plus amples renseignements sur nos horaires et nos 28 destinations, consultez votre conseiller en voyages ou composez le (418) 692-1031 ou 1 800 361-0200.

Inter-Canadian
LE QUÉBEC EST EN AFFAIRES

Vaudrait mieux oublier les projets de voyages en Haïti

Aucun Canadien parmi les victimes

Le ministère des Affaires extérieures, à Ottawa, conseille fortement aux Canadiens de reporter leurs projets de voyages ou de séjour en Haïti. Par ailleurs, la même source signale qu'aucun ressortissant canadien n'est au nombre des personnes tuées ou blessées au cours de la tentative de coup de force militaire qui a secoué une nouvelle fois la capitale, Port-au-Prince, hier.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

Quelque 2100 citoyens canadiens, pour la plupart des coopérants et des missionnaires, sont inscrits à l'ambassade du Canada à Port-au-Prince, a précisé au SOLEIL, M. Rodney Moore, des Affaires extérieures. La majorité de ses ressortissants, environ 1600, sont à l'oeuvre dans la capitale.

Ils ont reçu comme consigne de la part des services consulaires de ne pas s'aventurer dans les rues, de rester chez eux tant que le calme ne sera pas complètement rétabli.

LE SOLEIL a tenté, mais en vain, de joindre l'ambassadeur du Canada à Port-au-Prince, M. Bernard Dussault. Un employé des services téléphoniques haïtiens, qui ne s'est pas identifié, a

cependant fait savoir, d'une voix tendue, au cours d'une conversation imprévue depuis cette capitale antillaise, que « l'armée faisait pression » pour que le personnel de cette centrale cesse toute activité.

Toutefois, dans les circonstances, c'est de la résidence de M. Dussault, à Pétionville, en banlieue de Port-au-Prince, que les services consulaires canadiens ont fonctionné au cours de la journée d'hier.

À l'ambassade d'Haïti, à Ottawa, une secrétaire a indiqué au SOLEIL que l'ambassadeur Emmanuel Ambroise n'était pas disponible pour le moment, tentant à son tour d'obtenir le plus de renseignements possibles sur cette tentative de putsch. « Au moment où je vous parle, s'est-elle contentée de dire, nous sommes à vrai dire dans le noir... »

Tenter, en milieu d'après-midi, hier, d'établir une communication téléphonique avec Haïti est par ailleurs devenu un véritable casse-tête. Un message enregistré annonçait que tous les numéros

avaient été changés dans le pays. Le message précisait, avec le débit d'un descripteur de match de hockey, une liste de nouveaux indicateurs locaux.

Directeur du Bureau de la communauté chrétienne haïtienne de Montréal, M. Jean-Claude Icare a pour sa part souligné au SOLEIL que cette collectivité, dans la métropole, avait réagi jusqu'ici avec calme à ce qui apparaissait comme une « tentative de duvaliéristes » de libérer Roger Lafontant, ancien chef des tontons macoutes, incarcéré au Pénitencier National.

Comme en faisaient état des dépêches d'agences plus tôt dans la journée, M. Icare avait aussi été informé par des sources à Port-au-Prince que Lafontant avait été abattu à l'intérieur du centre de détention.

Enfin, M. Icare s'est dit convaincu que les 53 000 ressortissants haïtiens au Québec appuient le gouvernement démocratiquement élu du président Jean-Bertrand Aristide, officiellement investi le 7 février.



Selon M. Icare, il n'y a aucun doute que les 53 000 ressortissants haïtiens au Québec appuient le gouvernement démocratiquement élu du président Jean-Bertrand Aristide (photo).

Enquête sur la mort de Marcellus François

Inexactitude des informations dans les rapports des policiers

MONTREAL (PC) — L'exactitude des informations contenues dans les rapports des policiers de la Communauté urbaine de Montréal appelés à témoigner à l'enquête sur la mort de Marcellus François a été vertement mise en doute, hier, par le procureur Gérald La Haye, qui assiste le coroner Harvey W. Yarovsky.

Marcellus François a été abattu par un policier, le 3 juillet dernier, au terme d'une filature où les policiers croyaient poursuivre Kirt Haywood, recherché pour tentative de meurtre.

Après avoir démontré que le policier Yvon Morin avait inscrit dans un rapport une information qu'il n'avait pas à ce moment-là, Me La Haye s'est demandé s'il ne s'agissait pas d'une fabrication.

« S'agit-il d'un document qu'on lui donne pour lui dire comment témoigner? S'agit-il d'un document pour aider les agents de la filature à témoigner », a-t-il demandé en regardant l'avocat des policiers, Denis Asselin.

« Ça peut aider », a répondu le policier Morin.

Le coroner Yarovsky a fait remarquer au policier qu'il induisait la cour en erreur en prétendant qu'il connaissait certains faits à 16 h 45 alors qu'il ne les avait appris que vers 20 h. La démonstration faite par Me La Haye ne laisse aucun doute.

Dans son rapport, le policier Morin note qu'à 16 h 45, il connaissait la tenue vestimentaire du conducteur de l'automobile dans laquelle se trouvait Marcellus François et donne les détails.

« Mais pourquoi alors téléphonez-vous au poste 24, à 20 h, au sujet de l'habillement de M.

Ford », a demandé Me La Haye.

« Je voulais m'assurer de l'authenticité des informations que j'avais déjà », a tenté M. Morin.

Le coroner a suggéré au policier Morin qu'il avait été informé de la tenue vestimentaire du conducteur Ford au cours de la séance de travail entre policiers, à la suite de la fusillade.

Selon la transcription des conversations des policiers ce jour-là, la question sur la tenue vestimentaire du conducteur Ford provenait du policier André Marcoux, de la seconde équipe de filature.

L'ANSE-AUX-BARQUES

Fine cuisine de bistro



NOS FAMEUSES MOULES SONT DE RETOUR
CARTE D'AUTOMNE

Trois étages de raffinement
28, boul. Champlain (face à la traverse de Lévis)
Réservations: 692-4674

À l'occasion du 14^e anniversaire du restaurant

APSARA

Du 26 sept. au 13 oct.
Service de plats
spéciaux pour l'occasion
seulement.

APSARA

Une délicieuse gourmandise
71, RUE D'AUTEUIL - 694-0232



Cuisine cambodgienne, thaïlandaise et vietnamienne

VALLÉE AUTOMOBILES INC. 375, 128 ^e RUE, SAINT-GEORGES-EST 228-2931	QUÉ-BOURG AUTO LTÉE 7777, boul. Henri-Bourassa Charlevoix 626-7777	AUTOMOBILES R. BOUCHARD INC. Rouge 128 Saint-Casimir-des-Caps Saint-Sauveur (418) 435-2664	LAVAL VOLKSWAGEN LTÉE 777, boul. Charon Ouest Québec 667-4451	AUTOMOBILES LANGLOIS INC. 8090, boul. Sainte-Anne, L'Ange-Gardien 822-0671
--	--	---	---	--

La Nouvelle Golf 1992



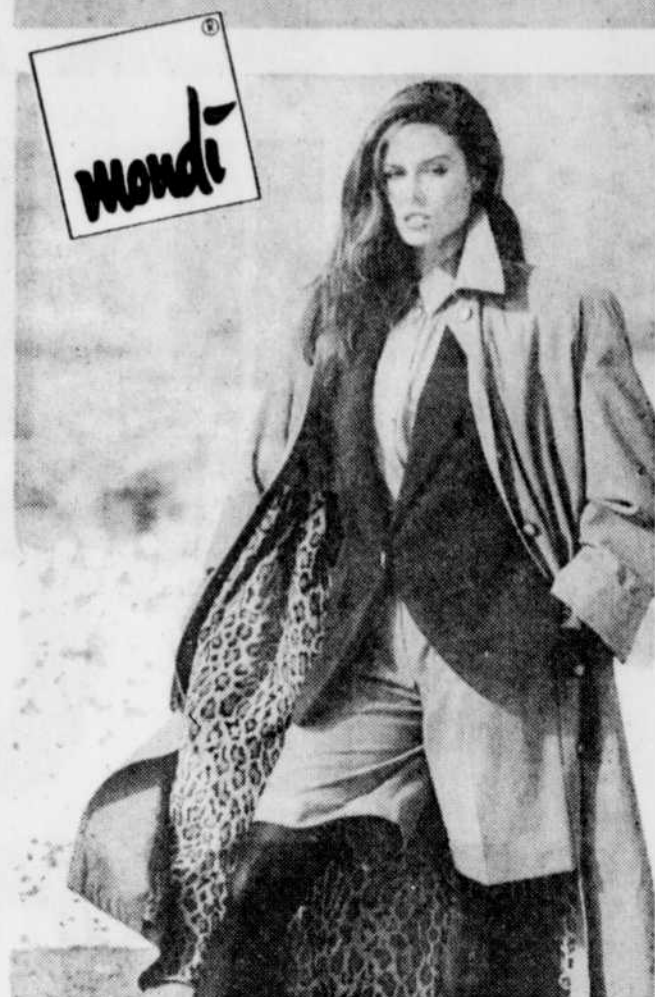
MODÈLES
1992
ESSENCE
OU DIESEL

À PARTIR DE

Golf 199⁹⁹*
LOCATION-BAIL PAR MOIS

*Prix basé sur un bail de 48 mois pour une Golf 1992 2 portes, valeur de revente protégée par Crédit Volkswagen Canada inc. aucune mise de fonds requise; le 1^{er} versement mensuel et le dépôt de sécurité dus au moment de la livraison. Sujet à approbation par Crédit Volkswagen Canada inc. Immatriculation, taxes, assurances, frais de préparation du concessionnaire et de livraison en sus. Offre valable jusqu'au 31 octobre 1991. Le prix peut varier selon les modèles et les options choisies.

VCI RINFRET AUTO INC. Golf
5355, boul. de la Rive-Sud, Lévis 833-2133



Ensemble coordonné de Mondri, importation d'Allemagne.

Salon Jade
PLACE LAURIER
(mail nord)



Venez admirer les dessous qui font la mode...
L'occasion rêvée d'ajouter une touche d'audace à votre féminité!

PLACE de la CITE
Niveau promenade, entrée du Manhattan Grill
Entre Place Laurier et Place Ste-Foy

Au tour des cadres de la STCUM de s'élever contre les coupures

MONTREAL (PC) — Après les employés syndiqués de la Société de transport de la CUM, c'est au tour de certains professionnels et cadres de s'élever contre les compressions de personnel que s'apprête à faire la direction.

Faisant face à l'abolition de 125 postes à compter du 1er janvier, le syndicat des cadres et professionnels aurait aimé avoir le choix entre ces congédiements ou des aménagements à la convention collective, comme cela a été le cas pour les autres syndiqués (chauffeurs, opérateurs et autres).

Pour M. Yves Lecorre, président du Syndicat des professionnels de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, « les mesures de la STCUM pour retrouver son équilibre budgétaire devraient être les mêmes pour l'ensemble des catégories de personnel. Les syndicats accrédités ont le choix entre négocier des accommodements ou subir des coupures de postes. »

Il affirme ne pas comprendre « que congédier 125 cadres et professionnels serait moins tragique que mettre à pied 500 travailleurs chez les groupes syndiqués ». Pour lui, c'est « une injustice criante ».

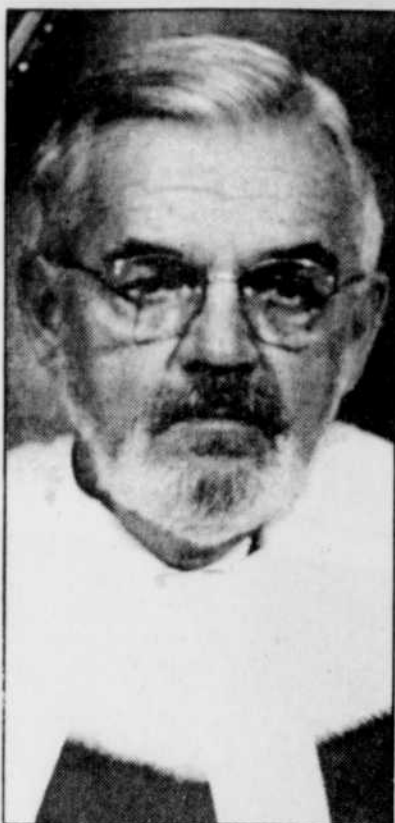
La direction procèdera donc aux 500 mises à pied chez les syndiqués. Elle compte ainsi récupérer quelque 22 millions \$.

Venez chez moi, lance une Québécoise aux gens de l'Ouest

VANCOUVER (PC) — Une résidente de Saint-Lambert, en banlieue de Montréal, invite les gens de l'Ouest du pays à venir voir de près ce qui se passe au Québec, offrant même aux personnes intéressées de passer leur séjour chez elle si nécessaire.

« Je suis une Canadienne qui se trouve à habiter la belle province de Québec », déclare Mme Kathleen Hynes dans une lettre qu'elle a envoyée dans quatre journaux de l'Ouest.

Mme Hynes dit être embarrassée par l'image que l'on donne des Québécois dans les médias. « Je veux que les citoyens de Colombie-Britannique sachent qu'ils ne sont pas vraiment au courant de ce qui se passe ici ».



L'ancien juge de la Cour suprême du Canada, Jean Beetz.

Le cancer emporte l'ancien juge en chef de la Cour suprême, Jean Beetz

OTTAWA (PC) — L'ancien juge en chef de la Cour suprême du Canada Jean Beetz est décédé hier à Montréal après une longue bataille contre le cancer.

Âgé de 64 ans, M. Beetz avait démissionné de son poste à la plus haute cour du pays en 1988 pour des raisons de santé.

Son départ laissera un grand vide, croient de nombreux constitutionnalistes dont son vieil ami, le sénateur Gérard Beaudoin, et son collègue de longue date, le juge en chef de la Cour suprême Antonio Lamer.

Compagnons d'armes pendant 14 ans, les juges Lamer et Beetz ont tous les deux participé à l'interprétation de la Charte canadienne des droits et libertés depuis son entrée en vigueur en 1982.

Parlant de M. Beetz, le juge La-

mer a indiqué que « la rigueur de son raisonnement, la précision de sa plume, la clarté de sa rédaction et l'élégance de son style, ainsi que son intégrité feront défaut à tous les Canadiens ».

Pour le sénateur Beaudoin, « il s'agit d'une très lourde perte parce que, sur le plan constitutionnel, M. Beetz était un des plus grands juges que nous ayons eu à la Cour suprême ».

De l'avis de M. Beaudoin, la contribution de M. Beetz aurait pu être précieuse dans le débat constitutionnel qui s'amorce. « C'était un homme de bon conseil avec son esprit analytique et très fin. »

M. Beaudoin rappelle que M. Beetz était très versé dans toutes

les questions touchant le partage des pouvoirs. Juge polyvalent, il démontra la même compétence en matière de droit civil, de noter le sénateur.

Jusqu'à il y a un an, M. Beaudoin et M. Beetz discutaient encore de constitution lors de leurs rencontres régulières. « C'était un réformiste et, sur le plan du partage des pouvoirs, il favorisait un équilibre entre Ottawa et les provinces. Ce n'était pas un centralisateur. Il avait, selon moi, la meilleure philosophie à cet égard », a noté M. Beaudoin.

De son côté, le professeur et constitutionnaliste Yves de Montigny pense qu'il s'agit d'une perte importante. « C'était un homme remarquable. Le monde juridique dans son ensemble y perd autant un grand civiliste qu'un grand constitutionnaliste. »

Il a rappelé que certains jugements de M. Beetz ont fait date comme ceux définissant les pouvoirs d'urgence ou certains sur le partage des pouvoirs. A son avis, M. Beetz est le plus grand civiliste que le Québec ait jamais eu à la Cour.

La Cour suprême tiendra une audience spéciale demain pour rendre hommage à M. Beetz.

Né à Montréal, M. Beetz a étudié à l'Université de Montréal et à Oxford. Doyen de la faculté de droit de l'Université de Montréal à partir de 1968, il fut conseiller constitutionnel du premier ministre Trudeau. Il fut nommé juge à la cour d'appel du Québec en 1973, puis juge à la Cour suprême en 1974 par M. Trudeau.

Le juge Beetz aurait rédigé tous les jugements d'importance sur la loi 101.

SUR LE PONT DE QUÉBEC

IL EST TEMPS D'ORGANISER LA CIRCULATION DANS LE SENS DU MONDE

1988: Le ministère des Transports annonce que des travaux correctifs seront entrepris au printemps de **1989** afin d'instaurer la circulation à sens unique aux heures de pointe sur le pont de Québec.

1989: Le ministère des Transports annonce son intention d'exploiter le pont de Québec à sens unique aux heures de pointe avant la fin de **1990**.

1990: Le ministère des Transports annonce que l'exploitation du pont de Québec à sens unique aux heures de pointe ne sera pas possible avant l'automne **1992**.

1992: ? ? ?

DITES-LE AU MINISTRE!

Son numéro de téléphone est le

418 643-6980

COMITÉ INTERRIVES

La police de New York libère l'enfant martyr du Bronx

NEW YORK — Tiesha, 8 ans, volait de la nourriture dans le réfrigérateur, raconte sa mère pour expliquer les traces de coups que la fillette portait sur tout le corps quand la police l'a découverte, couverte de meurtrissures et de cicatrices, tapie dans le placard d'un HLM du Bronx, à New York.

par JEAN-LOUIS PANY
de l'Agence France Presse

Quotidien aux États-Unis où plus de 2,5 millions de cas de mauvais traitements d'enfants ont été rapportés l'an dernier, ce drame découvert ce week-end provoque un sursaut d'indignation à cause de sa violence mais aussi à cause de l'indifférence des voisins et de l'incapacité des autorités à le prévenir malgré de nombreux indices.

« C'est un des pires cas que j'ai jamais vus », a commenté l'officier de police qui a découvert l'enfant. Près d'elle, un marteau, une pagale en bois, une lanière en cuir et des menottes avec lesquelles sa mère l'attachait pendant des jours dans la baignoire. Cicatrices, bleus, brûlures et touffes de cheveux arrachées, 90% du corps de la fillette portait des marques de sévices, a indiqué la police qui a également relevé des symptômes

de malnutrition.

Remariée et mère d'un nouvel enfant qui n'a subi aucun sévice, Marilyn Carter, 35 ans, trouvait que sa fille mangeait trop et ne supportait pas qu'elle vole de la

nourriture dans le réfrigérateur. Cette employée de maison a été arrêtée et inculpée de sévices à l'égard d'enfants, de même que son mari, vigile.

Partageant le même apparte-

ment, la grand-mère de Tiesha, au physique rassurant de mama noire, s'est tue pendant des années: « Ma fille faisait ce qu'il fallait pour empêcher Tiesha de voler », affirme-t-elle à la presse, tout en reconnaissant que « les

menottes, c'est un peu extrême ». Elle a fini par en parler à une amie qui a averti la police.

Aujourd'hui, chacun se demande comment ce drame a pu être possible. Les voisins entendaient l'enfant hurler depuis des mois. « Je me demandais ce qu'ils pouvaient bien lui faire », raconte complaisamment à la presse la vieille dame d'à côté.

Tiesha, qui avait un comportement difficile depuis le remariage de sa mère, avait purement et simplement été expulsée de l'école élémentaire, et avait disparu du système scolaire depuis plus d'un an sans que personne ne remarque rien.

Pire encore, sa mère avait déjà été condamnée en 1985 à deux ans de prison pour mauvais traitement à un autre enfant dont elle avait la charge. Malgré cela, il semble bien qu'aucune assistante sociale n'ait franchi la porte du petit deux pièces du Bronx où toute la famille s'entassait.

Sur le sofa, la télévision et les étagères, trônaient des dizaines d'animaux en peluche, cadeau du beau-père de Tiesha à... la grand-mère.

La police a aussi retrouvé une carte d'anniversaire écrite par la petite fille: « Chère maman, je t'aime, Tu es si bonne pour moi. Je sais que j'agis mal mais je t'aime. Tu es une bonne mère pour moi ».



Tristesse après la mort d'une baleine

Le petit Connor Stratton, 4 ans, de New York, s'essuyait les yeux alors qu'il se tenait auprès de l'une des quatre baleines mortes parmi les quelque 17 qui se sont échouées hier matin sur une plage de Cape Cod. En dix ans, au moins 400 cétacés ont subi le même sort sur les plages de cette région du Massachusetts.



Londres, Manchester, Glasgow et plusieurs autres villes 5 fois par semaine* via Amsterdam avec KLM.

Service de navette Royal Express.

Départs de Mirabel à 21 h 40.

*Pas de départ les lundis et mercredis.

La ligne de confiance **KLM**

PARTOUT AU MONDE OÙ SONT VOS ÊTRES CHERS



LES PLUS BELLES FLEURS



ENVOYÉES AVEC AMOUR PAR FTD GRÂCE AU SEUL ET UNIQUE



fleuriste HAMEL 872-9719



Francfort, Munich, Berlin et plusieurs autres villes allemandes 5 fois par semaine* via Amsterdam avec KLM.

Service de navette Royal Express. Départs de Mirabel à 21 h 40.

*Pas de départ les lundis et mercredis.

La ligne de confiance **KLM**

Avis présente une offre élégante.

Avis vous offre un tarif spécial pour attirer votre attention sur le luxe de la Cadillac Sedan de Ville : 54 \$ par jour. Ce prix incroyable comprend 200 km gratuits par jour (20 ¢ par km supplémentaire). Adressez-vous à toute succursale participante Avis au Canada, en réservant 24 heures à l'avance (sous réserve de disponibilité). La voiture doit être retournée dans la ville où elle a été louée. Ce prix ne comprend pas les assurances facultatives, les taxes et les frais de service pour faire le plein. C'est parce que "nous y mettons du coeur plus que jamais" que nous pouvons, vous offrir l'élégance d'une Cadillac à un tel prix. Notre

but, comme toujours : vous louer la voiture qui vous convient à un prix raisonnable. **Tarifs disponibles jusqu'au 31 octobre 1991.**

200 KM GRATUITS
54\$ par jour
Aux succursales participantes
CADILLAC SEDAN DE VILLE

Pour renseignements et réservations, appelez aujourd'hui : **1-800-321-3652** ou votre agent de voyages

AVIS
Nous y mettons du coeur plus que jamais.™



Avis loue des voitures GM. Cadillac Sedan de Ville. © Aviscar Inc.



Genève et Zurich 5 fois par semaine* via Amsterdam avec KLM. Service de navette Royal Express. Départs de Mirabel à 21 h 40.

*Pas de départ les lundis et mercredis.

La ligne de confiance **KLM**

Plus de **3000** points offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **07353412**
Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi-points

LA TOUTE NOUVELLE TOYOTA CAMRY 1992. LA ROUTE NE SERA PLUS JAMAIS LA MÊME.

Plus de puissance

Tout nouveau V6, 185 ch, 24 soupapes offert en option; ou, en équipement standard, un nouveau moteur de 130⁰ ch, 4 cylindres, 16 soupapes avec arbres d'équilibrage.

Plus d'espace

Plus de 8 pi³ d'espace supplémentaire à l'intérieur pour les hanches, les épaules, la tête et pour asseoir cinq adultes en tout confort.

Plus de sécurité

Coussin d'air côté conducteur en équipement standard, «cage de sécurité» en acier pour les passagers; zone à déformation contrôlée à l'avant et à l'arrière; verrous de protection pour enfants standard, et plus encore!

Plus de confort

Intérieur de conception ergonomique, avec les indicateurs faciles à lire et les instruments faciles d'accès; épaulements avant à ancrages réglables; volant inclinable à sept réglages équipement standard.

Plus de contrôle

Traction avant standard sur tous les modèles; parties constitutives de la suspension hautement perfectionnées; direction à crémaillère en équipement standard.



Plus silencieuse

Sous-cadre en herceau à l'avant avec supports du moteur hydrauliques en caoutchouc; panneaux de carrosserie plus ajustés pour réduire le bruit du vent; blocs de mousse injectés dans les panneaux du toit pour un intérieur plus silencieux.

Plus de prestance

Des lignes aérodynamiques impressionnantes qui réduisent le bruit du vent. Le plus imposant modèle de Camry à ce jour, la Camry 92 devient le «point de référence des berlines familiales des années 90.»

Plus de pouvoir de freinage

Système A.B.S. (antiblocage des freins) en équipement optionnel; freins à disque ventilé aux quatre roues en équipement standard sur les V6.

Plus durable

Revêtement résistant aux chocs et enduit d'étanchéité anticorrosion sur la partie inférieure de la carrosserie; 84% des panneaux de la carrosserie en termes de poids, sont résistants à la corrosion et recouverts d'une double couche d'un alliage de zinc et de fer.

Avec pratiquement tout ce que vous avez toujours souhaité d'une nouvelle voiture, rien ne vaut un essai routier pour apprécier la toute nouvelle Camry à sa

juste valeur. Rendez-vous chez votre concessionnaire Toyota pour essayer la Camry 1992 : vous comprendrez mieux pourquoi la route ne sera plus jamais la même.

 **TOYOTA** 
Commanditaire officiel des équipes olympiques du Canada.

® Marque officielle © Association olympique canadienne 1967

Les sites nucléaires irakiens mieux équipés qu'en Occident

MANAMA, Bahreïn (Reuter, AFP) — Les sites de recherche nucléaire en Irak sont mieux équipés que la plupart des installations européennes et nord-américaines et Bagdad tente de poursuivre son programme dans ce domaine, ont déclaré hier des responsables de l'ONU.

« Si vous considérez la qualité du travail accompli (...) vous ne pouvez qu'être impressionné », a dit David Kay, chef d'une mission d'inspection de l'ONU qui a été

retenue quatre jours à Bagdad après avoir découvert des preuves de l'existence d'un programme militaire nucléaire clandestin en Irak.

« En parcourant ces sites, on ne peut que s'étonner car ils sont

bien supérieurs à la plupart de ceux que j'ai vus — à tous ceux que j'ai vus en Europe ou en Amérique du Nord — c'est un programme très important », a-t-il dit à la presse à Bahreïn, siège du quartier général des missions de l'ONU chargées de faire appliquer le cessez-le-feu de la guerre du Golfe.

David Kay s'est montré réticent à fournir des informations sur les documents saisis par l'ONU avant qu'ils aient été analysés par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), à Vienne.

Ces documents — plus de 25 000 pages, 19 heures de bandes vidéo et 700 rouleaux de pellicules — portent sur un programme général de conception d'armes nucléaires, a-t-il dit.

Ils mentionnent des importations de matériel et des sociétés dont l'Irak niait leur implication dans la recherche nucléaire, a-t-il ajouté.

Le programme irakien met l'accent sur l'enrichissement de l'uranium et la séparation du plutonium — processus clés dans la fabrication des armes nucléaires.

Le président américain George Bush a de son côté une nouvelle fois mis en garde l'Irak hier, affirmant être « tout aussi déterminé » à ce que Bagdad respecte toutes les résolutions de l'ONU qu'il l'était à contraindre les forces irakiennes à évacuer le Koweït.



Nouvel homme fort au Zaïre

Le nouveau premier ministre zairois, Etienne Tshisekedi, à gauche, a promis hier d'en finir avec la corruption de 26 ans de dictature du président Mobutu Sese Seko, à droite. « J'aurai le contrôle de tous les secteurs de la vie nationale, à commencer par l'armée, bien sûr », a déclaré l'opposant, choisi pour former un « gouvernement de consensus ». « Nous en avons fini avec la dictature et sommes entrés dans le règne du droit. ».



JACQUES LANGLOIS reçoit la plaque du MEILLEUR COMMERCE 1991, CATÉGORIE OPTICIEN, de Madame Annie Gagnon, présidente de la Chambre de commerce de Charlesbourg, lors du gala couronnant l'ensemble des gagnants, le 3 juillet dernier à la salle de bal du Château Frontenac.

Une appréciation mutuelle

L'équipe de Jacques Langlois opticien tient à remercier sincèrement les consommateurs de l'avoir élu Meilleur commerce 1991 pour une deuxième année consécutive. Cet honneur nous fait encore plus apprécier la fidélité de notre clientèle et nous renforce dans notre détermination de toujours offrir un service hautement professionnel et des produits de grande qualité. La satisfaction de chacun de nos clients est de loin la plus grande distinction que nous puissions espérer. Encore une fois merci.

Jacques Langlois et toute son équipe

OPTICIEN
Jacques Langlois

LIMOULOU - 455, 3e Avenue 523-6690
SAINTÉ-FOY - 1113, rte de l'Église 659-3616
MAIL CENTRE-VILLE - 460, St-Joseph Est (Édifice Holiday Inn) 529-9351

Votre parole est un appui.

Nous avons remporté le plus grand honneur qui soit: votre appréciation. Un récent sondage* révèle en effet que, parmi toutes les entreprises canadiennes, Bell a été mentionnée par le plus grand nombre de Québécoises et de Québécois comme étant un «bon citoyen corporatif». Le principal critère des répondants, dans leur choix d'une entreprise, était la qualité des produits et services offerts. Nous en sommes fiers. Et nous nous engageons à demeurer attentifs à vos besoins, dans un élan toujours renouvelé. Parole d'honneur.

merci

* IL S'AGIT D'UN SONDRAGE RÉALISÉ AU DÉBUT DU MOIS DE SEPTEMBRE 1991 PAR LE CABINET DE RELATIONS PUBLIQUES NATIONAL INC. EN COLLABORATION AVEC GALLUP CANADA INC.

Bell
des gens de parole^{MC}

L'essentiel sur l'achat d'une maison

GRATUIT

Hôtel Québec Inn

le 8 octobre 1991, entre 19 h et 22 h

Pour réservations: 648-6887

De bons conseils, gage d'une décision éclairée. Assistez au séminaire de la série "Affaires d'argent" de la Banque Royale à l'intention des acheteurs de maison



BANQUE ROYALE

Selon la veuve d'Andrei Sakharov

Gorbi, «idéologue» du putsch

PARIS (AFP, Reuter) — Mme Elena Bonner, la veuve d'Andrei Sakharov, a accusé ouvertement le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev d'avoir été « le responsable numéro un » et « l'idéologue » du coup d'État manqué du 19 août dernier en URSS, dans une interview diffusée hier par la chaîne de télévision française TF1.



Elena BONNER

« Aujourd'hui, j'ai l'intime conviction que c'est Gorbatchev qui était derrière l'instauration de l'état d'urgence, probablement d'ailleurs avec la complicité de (Anatoly) Loukianov, le président du Soviet suprême », a déclaré Mme Bonner, qui estime en outre que les conservateurs sont encore assez forts pour organiser un « vrai putsch ».

MM. Gorbatchev et Loukianov « étaient tous les deux inquiets devant l'opposition grandissante au traité de l'Union. En outre, Gorbatchev avait besoin de l'état d'urgence pour organiser des élections présidentielles dans des conditions favorables pour lui », selon Mme Bonner.

« À quel moment, les putschistes ont-ils écarté Gorbatchev,

je n'en sais rien. L'avenir le dira. Quoi qu'il en soit, le responsable numéro un du putsch c'est Gorbatchev. Il n'était pas complice des putschistes, mais c'était lui l'idéologue », a-t-elle affirmé.

Interrogée sur le fait de savoir si les conservateurs peuvent encore s'opposer aux réformes, Mme Bonner a répondu : « Bien sûr et même plus. Je pense que les conservateurs sont encore assez forts pour organiser un vrai putsch.

C'est cela le danger et il est réel ».

Mme Bonner a enfin déconseillé à l'Occident de « s'engager dans un programme d'aide à très long terme ». Selon elle, l'URSS « a surtout besoin d'une aide humanitaire, des vivres, des médicaments. Cette aide doit être distribuée directement aux républiques car si elle est envoyée au gouvernement central ou à Gorbatchev, elle risque d'être utilisée comme instrument de chantage politique ».

Menace de démission

Le président Gorbatchev a pour sa part déclaré hier qu'il préférerait démissionner plutôt que présider au démantèlement de l'Union soviétique, rapporte l'agence Tass.

Réaffirmant sa conviction que le nouveau Traité de l'Union des États souverains qu'il souhaite voir adopté était nécessaire pour la survie de l'URSS, il a déclaré à des journalistes que si ses vœux n'obtenaient pas l'adhésion de la majorité il démissionnerait « sur-le-champ ».

« Sans intégration, le pays est menacé d'éclatement et c'est un chemin qui mène à la catastrophe. Je n'accepterai pas de m'associer à pareille entreprise », a-t-il dit.

Le chef du Kremlin avait déjà brandi la menace de se retirer au début du mois de septembre, lors de la session extraordinaire du Congrès des députés du peuple convoquée pour débattre des conséquences du putsch du 19 août.

Moscou inclurait les tests nucléaires au plan américain

(AFP, Reuter) — L'URSS a lancé hier un nouvel appel pour l'arrêt des essais nucléaires et estimé que la dernière initiative américaine de désarmement nucléaire tactique serait renforcée si elle contenait un volet sur l'interdiction des essais nucléaires.

À Moscou, le vice-ministre soviétique des Affaires étrangères Vladimir Petrovski, a déclaré que l'Union soviétique était prête à répondre par la réciprocité aux réductions d'armements nucléaires annoncées par George Bush.

Mikhaïl Gorbatchev devrait rendre public en milieu de semaine les propositions soviétiques qui constitueront la réponse formelle de l'URSS, a annoncé lundi le service de presse présidentiel à l'agence Interfax.

George Bush lui s'est dit satisfait à Miami hier de la réaction première de l'Union soviétique et a dit espérer que Moscou coopérerait « sans réserve » avec Washington.

« L'éventail des propositions américaines pourrait être plus large s'il incluait la question de l'arrêt des expérimentations nucléaires », a estimé au cours d'une conférence de presse M. Petrovski.

M. Petrovski a indiqué que l'URSS était « prête à entamer des négociations sur la limitation des essais souterrains », ajoutant que les négociateurs soviétiques sur le désarmement seraient prêts « dans les prochains jours » à entamer la mise au point d'un projet d'interdiction des essais nucléaires avec leurs homologues américains.

« Cette question est très importante et les habitants de nos deux pays, comme la communauté internationale en général, sont intéressés par une solution rapide de ce problème », a ajouté M. Petrovski.

La Russie avertit la Moldavie

MOSCOU (Reuter) — La Russie a prié la Moldavie hier d'éviter de persécuter sa minorité russophone sous peine de voir Moscou intervenir pour la protéger. L'avertissement est contenu dans un premier communiqué, émis par le secrétaire d'État russe, Guennadi Bourboulis, un proche collaborateur du président Boris Eltsine. Il y est fait état de « l'inquiétude » de Moscou face à la situation dans la région russophone du Dniestr, qui a annoncé son intention de faire sécession de la Moldavie qui a elle-même proclamé son indépendance en août.

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Comme elles seront en vente bientôt, rassemblez vos épargnes.

Vous avez réussi à épargner? Bravo! Maintenant, faites vraiment fructifier vos épargnes... avec les Obligations d'épargne du Canada. Depuis 45 ans, elles sont le placement préféré de millions de Canadiens.

Cette année, vous pouvez les acheter à leur valeur nominale à votre institution financière du jeudi 17 octobre au vendredi 1^{er} novembre. Votre paiement peut être daté du 1^{er} novembre, jour où vos obligations commencent à rapporter de l'intérêt.

SÛRES. Les Obligations d'épargne du Canada sont entièrement garanties par le gouvernement du Canada. C'est un placement sûr qui ne perd jamais de valeur.

ENCAISSABLES EN TOUT TEMPS. Les Obligations d'épargne du Canada peuvent être encaissées en tout temps; votre argent n'est donc jamais gelé.

TAUX D'INTÉRÊT GARANTI. Les Obligations d'épargne du Canada offrent un taux d'intérêt avantageux, garanti pour une année entière.

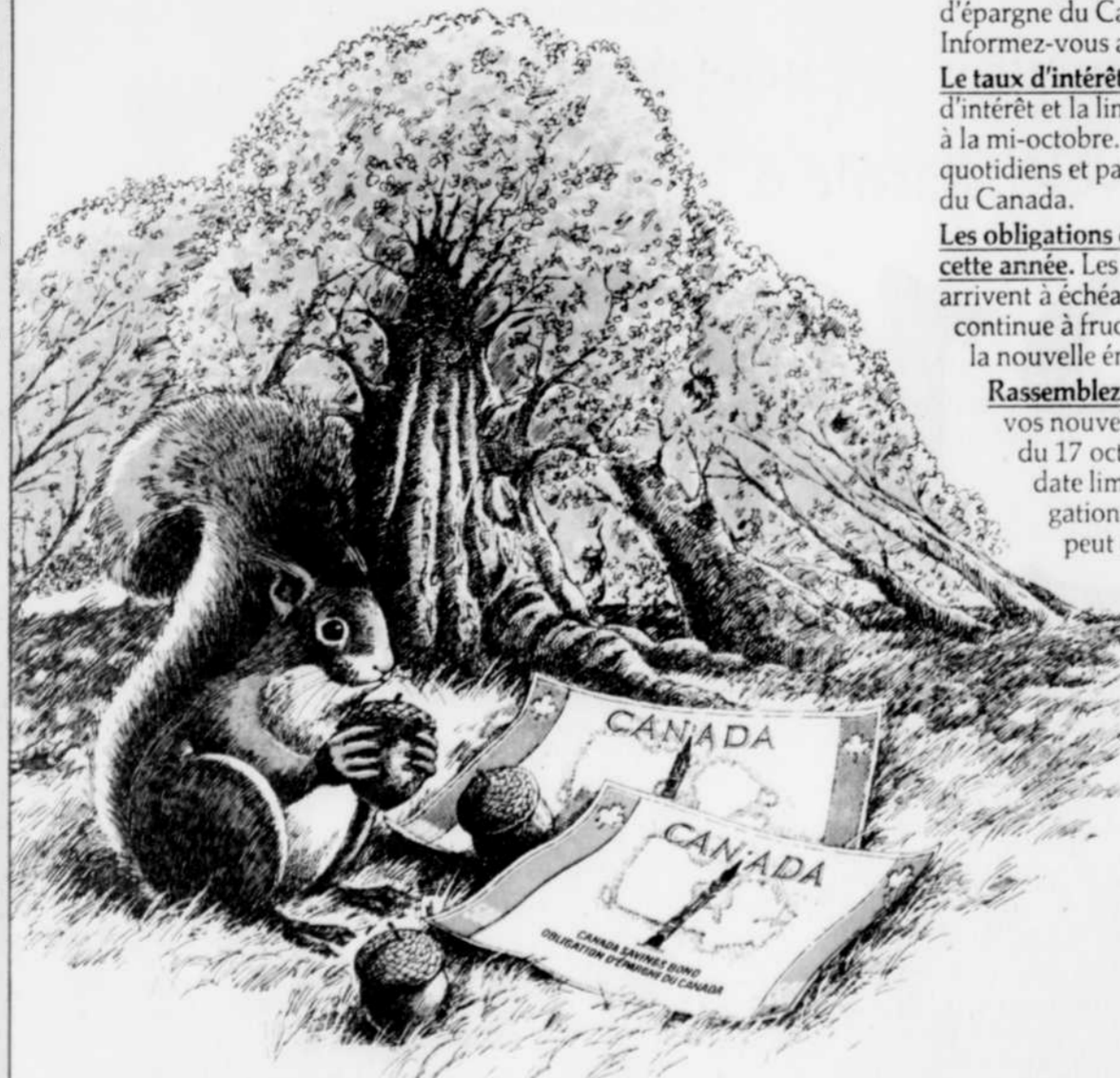
DEUX TYPES D'OBLIGATIONS. Si vous choisissez l'obligation à intérêt composé, l'intérêt est réinvesti automatiquement et s'accumule jusqu'à l'encaissement ou l'échéance. Si vous optez plutôt pour l'obligation à intérêt régulier, l'intérêt vous sera payé par chèque ou sera versé directement à votre compte le 1^{er} novembre de chaque année.

Faciles à acheter. Les nouvelles Obligations d'épargne du Canada sont en vente au comptant dans la plupart des institutions financières. De plus, un grand nombre d'employeurs offrent à leurs employés la possibilité d'acheter des Obligations d'épargne du Canada à l'aide du Mode d'épargne sur le salaire. Informez-vous auprès de votre employeur.

Le taux d'intérêt sera annoncé à la mi-octobre. Le taux d'intérêt et la limite d'achat de cette année seront annoncés à la mi-octobre. Ces renseignements seront publiés dans les quotidiens et partout où l'on vend des Obligations d'épargne du Canada.

Les obligations de 1984 (émission S39) arrivent à échéance cette année. Les Obligations d'épargne du Canada de 1984 arrivent à échéance cet automne. Pour que votre argent continue à fructifier sans interruption, pensez à réinvestir dans la nouvelle émission, du 17 octobre au 1^{er} novembre.

Rassemblez vos épargnes dès maintenant! Prévoyez acheter vos nouvelles Obligations d'épargne du Canada à partir du 17 octobre. N'oubliez pas : le 1^{er} novembre est la date limite où vous pourrez acheter de nouvelles obligations à leur valeur nominale. La vente d'obligations peut toutefois être interrompue en tout temps.



Canada



Les Obligations d'épargne du Canada

Un moyen par excellence pour faire fructifier vos épargnes.

ACHETEZ-LES DU 17 OCTOBRE AU 1^{er} NOVEMBRE

Une offensive majeure en Croatie

BELGRADE (AP, AFP) — L'armée yougoslave a fait monter d'un cran hier la tension déjà vive en Croatie en envoyant des renforts en hommes et en matériels sur la frontière de la république sécessionniste. Des unités l'avaient même déjà franchie et se dirigeaient vers deux villes croates, dont Vukovar, à l'est de la Croatie, où des combats faisaient rage hier soir au début d'offensive vraisemblablement majeure.



Un réfugié de la Croatie arrive avec ses petits-enfants dans l'autre province sécessionniste de la Slovénie, en Yougoslavie, où il a rejoint 7000 autres réfugiés croates.

L'armée a pris position dans deux villes serbes, Sid sur la frontière et Ruma, à 40 km à l'intérieur. D'après le ministère croate de la Défense, des unités fédérales appuyées par des chars et des blindés se dirigeaient vers Vukovar, dont les alentours étaient pilonnés par l'aviation et aussi Vinkovci — des villes croates assiégées par des insurgés serbes.

La chute de Vukovar, ville stratégique sur le Danube, à la frontière entre la Serbie et la Croatie, permettrait aux Serbes de contrôler une large part de la Slavonie.

Une colonne d'une centaine de chars, principalement des T-55 et véhicules blindés a traversé Belgrade dans la matinée en direc-

tion de la Croatie et se dirigerait vers la Slavonie, théâtre des plus violents affrontements.

Le premier ministre fédéral Ante Markovic a demandé au président serbe Slobodan Milosevic d'annuler l'ordre de mobilisation

générale dans sa république. M. Markovic — un Croate — l'a accusé d'avoir pris une décision qui ne fait qu'exacerber la guerre civile — plus de 600 morts officiellement depuis la proclamation d'indépendance de la Croatie le 25

juin, vraisemblablement 2000 selon des experts militaires.

Le ministère croate a également annoncé que ses forces avaient capturé 30 chars et 400 soldats de l'armée fédérale lors de la reddition d'une caserne de l'armée fédérale à Bjelovar, à 70 km à l'est de Zagreb, où se sont déroulés de violents combats dimanche — trois civils tués lors d'échanges de tirs entre l'armée et des unités croates.

Des affrontements et des tirs d'obus ont été signalés sur plusieurs fronts en Croatie dans la nuit et hier matin, malgré le cessez-le-feu proclamé il y a huit jours et ignoré par les belligérants.

À Pakrac, à 110 km à l'est de la capitale croate, la radio de Zagreb a fait état d'un combat qui a duré trois heures. Osijek, capitale de la Slavonie, a été touchée par des roquettes tirées apparemment par des insurgés serbes qui encerclent pratiquement la ville. Deux gardes civils croates ont été tués lors de combats autour de Vinkovci.

Sur le plan diplomatique, les neuf pays membres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), réunis hier à Bruxelles, n'ont pris aucune décision concernant l'envoi de soldats en Yougoslavie. Une décision qui dépend selon eux de Lord Carrington, président de la conférence de paix en Yougoslavie. La conférence doit se réunir en séance plénière vendredi à La Haye.

Les ministres se sont mis d'accord pour étendre la mission des observateurs européens à la région frontalière entre la Yougoslavie et la Hongrie ainsi qu'à la république de Bosnie-Herzégovine.

Une lutte de pouvoir débute en Roumanie

BUCAREST (Reuter, AFP) — Le premier ministre roumain démissionnaire, Petre Roman, a déclaré hier au président Ion Iliescu que seul son parti, le Front de salut national (FSN), avait le droit de former un nouveau gouvernement.

L'agence Rombres rapporte que Petre Roman, son adjoint Ion Aurel Stoica et d'autres dirigeants du FSN sont allés voir Ion Iliescu et lui ont proposé un premier ministre dont le nom n'a pas été rendu public.

«Petre Roman, le dirigeant national du FSN, a déclaré que l'organe directeur du front lui avait donné le pouvoir de réaffirmer (à Iliescu) que le FSN est le parti majoritaire au Parlement, le parti à l'origine du processus de réforme. Et par conséquent tout gouvernement doit être formé par le Front de salut national», a dit Rombres.

Cette initiative risque de provoquer un conflit entre le premier ministre, contraint à la démission jeudi, et le chef de l'État, qui a entamé au cours du week-end des pourparlers avec l'opposition sur la constitution d'un gouvernement de coalition et la nomination d'un premier ministre au-dessus des partis.

Le Front de Salut National (FSN au pouvoir) et ses trois alliés au parlement ont par ailleurs demandé hier la démission du président du Sénat et du chef des services de renseignement roumains, a annoncé la télévision roumaine.

Un sénateur du Front de salut national (FSN, au pouvoir) a d'ailleurs accusé des

communistes et des membres des services secrets roumains d'avoir ourdi un complot comparable à la tentative de putsch contre Mikhaïl Gorbatchev et fomenté les émeutes de la semaine dernière.

Parmi eux figurent un ancien premier ministre, Ilie Verdet, au pouvoir dans les années 1970, qui dirige aujourd'hui un parti néo-communiste, le chef de mineurs, Miron Cosma, et des ultra-nationalistes, a déclaré Gelu Voican Voiculescu, vice-premier ministre dans le premier gouvernement révolutionnaire.

«Je dispose d'informations qui montrent clairement l'existence d'un activité subversive organisée destinée à renverser l'actuel régime démocratique», a déclaré le sénateur, qui fut membre de la cour martiale qui condamna à mort Nicolae Ceaucescu en décembre 1989.

Le complot, a-t-il déclaré devant le Parlement, devait coïncider avec la tentative de coup d'État contre le président soviétique le 19 août.

Les comploteurs, financés par Moscou dès 1990 et «dirigés par le colonel de réserve Kazakov», membre de la Securitate, l'ancienne police politique, ont tenté en vain d'enlever Petre Roman le 20 août, a-t-il dit. Le président Ion Iliescu était également sur leur liste.

L'Union politique échoue à la CEE

BRUXELLES (Reuter, AFP) — Onze États membres de la Communauté européenne ont demandé et obtenu hier le retrait du projet controversé de Traité sur l'Union politique présenté par la présidence néerlandaise de la CEE, a déclaré Roland Dumas, ministre français des Affaires étrangères.

juger trop ambitieux en matière de politique étrangère et de sécurité, la France et l'Allemagne le trouvent en retrait sur les propositions luxembourgeoises.

«Ils n'ont pas d'autre choix que le retrait», a-t-il ajouté.

À quelques semaines du sommet européen de Maastricht, en décembre, La Haye a présenté un projet de global dont les points forts sont un accroissement considérable des pouvoirs du Parlement européen et un affaiblissement des dispositions en matière de politique étrangère et de défense.

À l'inverse du projet luxembourgeois, sur lequel «des majorités existaient et existent encore» selon Roland Dumas, la proposition néerlandaise a fait l'unanimité contre elle pour des raisons parfois très différentes de pays à pays.

Si les Britanniques, les Portugais et les Danois continuent à le

À l'exception du représentant belge, les ministres des Affaires étrangères des Douze ont estimé qu'il fallait en revenir au projet préparé par le Luxembourg, qui a assumé la présidence de la CEE jusqu'en juin dernier.

«Si le projet luxembourgeois était mis de côté au profit d'un projet néerlandais qui apparaît après trois mois de silence, il serait difficile d'en discuter dans les détails en un mois et demi et donc cela accroîtrait les risques d'échec», a souligné Roland Dumas.

Hans Van Den Broek, ministre néerlandais des Affaires étrangères, a demandé un délai de 24 heures pour procéder à des «consultations internes», a souligné un diplomate.

En Bref

■ Bush veut balayer Castro

MIAMI (AFP) — Le président américain George Bush a qualifié hier le progrès de la démocratie sur le continent américain de «révolution sans frontières» et a affirmé qu'elle balayerait bientôt le chef de l'État cubain Fidel Castro. M. Bush a affirmé qu'en dépit des bouleversements dans le monde, il ne relâcherait pas la pression sur le régime cubain, ajoutant que le peuple de Cuba avait «le droit de voir cette vague de démocratie combler ses rêves».

■ Un diktat anti-mafia en Italie

ROME (AFP) — Le ministre italien de l'Intérieur, M. Vincenzo Scotti, a annoncé hier la dissolution de 18 conseils municipaux soupçonnés d'être sous la coupe de la mafia. Annoncée depuis plusieurs semaines, cette mesure, la première d'une telle ampleur dans l'histoire de la lutte anti-mafia, concerne essentiellement des communes de l'Italie du sud et de Sicile: six dans la région de Naples, deux près de Lecce dans les Pouilles, cinq en Calabre et cinq en Sicile dont Adrano près de Catane et Trabia près de Palerme.

■ Froideur entre l'OLP et les USA

WASHINGTON (Reuter) — Washington a exclu hier de rouvrir le dialogue avec l'OLP, malgré le départ du comité exécutif de la centrale palestinienne d'Abou Abbas, qui fut à l'origine de la rupture des contacts en 1990. Margaret Tutwiler, porte-parole du département d'État, a souligné que cette décision, adoptée par le Conseil national palestinien samedi dernier, était insuffisante pour amener Washington à revoir sa position.

■ Affrontements au Burkina Faso

OUAGADOUGOU (AFP) — Une quarantaine de personnes ont été blessées dans les affrontements qui ont opposé, hier matin à Ouagadougou, les partisans du président burkinabé, le capitaine Blaise Compaoré, aux manifestants de l'opposition, selon les responsables de l'hôpital de Ouagadougou. Les blessés souffrent pour la plupart de fractures ou de traumatismes crâniens.

VOS ANNONCES CLASSÉES DU SOLEIL DE L'ARGENT

SONNANT
647-3311

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

À tous les Canadiens et Canadiennes

L'offre que l'Alliance de la Fonction publique du Canada a repoussée

Le président de l'Alliance de la Fonction publique du Canada a lancé un appel à la reprise de la grève plutôt que de répondre favorablement à l'offre suivante du gouvernement du Canada:

- une offre salariale respectant les lignes directrices du gouvernement en matière budgétaire qui s'appliquent aux employés de la fonction publique, aux ministres, députés et sénateurs ainsi qu'à leur personnel, aux Forces canadiennes et à la Gendarmerie royale du Canada, soit 0% la première année et 3% la deuxième année;
- un montant forfaitaire de 500 \$ à quelque 35 000 employés dont le salaire annuel est inférieur à 27 000 \$;
- la garantie d'un emploi aux employés dont les fonctions sont transférées au secteur privé par suite de la sous-traitance ou d'une mesure de privatisation; ceux qui choisiraient de travailler pour le sous-traitant recevraient 6 mois de salaire en compensation des avantages sociaux moindres du secteur privé;
- la garantie d'une offre d'emploi raisonnable à tous les autres employés touchés par le réaménagement des effectifs;
- de meilleurs avantages sociaux, notamment en ce qui a trait au régime de soins dentaires, à l'assurance de soins de santé, à l'assurance invalidité, aux congés annuels, aux primes de poste, au nombre de garderies et aux indemnités de repas;
- les paiements de 81 millions de dollars par année qui sont versés au titre de la parité salariale seraient intégrés au traitement de base des employés, augmentant ainsi la valeur en dollars de leurs futures augmentations et pensions de retraite.

Les avantages actuels des membres de l'AFPC:

- un salaire annuel moyen de 33 500 \$, nettement supérieur à la moyenne nationale;
- une pension entière indexée au coût de la vie;
- un des meilleurs régimes de protection de la sécurité d'emploi au Canada;
- un régime de soins dentaires payé entièrement par l'employeur;
- une gamme complète d'avantages reliés à leur emploi, notamment: un régime de soins de santé subventionné; un régime d'assurance invalidité subventionné; des congés de maladie pleinement payés; des congés annuels généreux; des congés pour obligations familiales, y compris des congés de maternité subventionnés.

Ce qui s'est produit ailleurs:

- quatre provinces ont appliqué 0% pour 12 mois: Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba.
- quatre syndicats autres que l'AFPC ont négocié des ententes conformes aux lignes directrices du gouvernement du Canada.



Gouvernement du Canada

Government of Canada

Canada

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERS

L'Amérique range son artillerie

La Royal Air Force britannique rompra demain avec une fort vieille tradition : ses pilotes basés en Allemagne pourront enfin dormir en paix, l'état d'alerte rapide de cinq minutes étant abandonné. La guerre froide est bel et bien terminée.

La Grande-Bretagne, au fond, devait suivre le courant à la suite du réalignement majeur annoncé par le président George Bush, vendredi dernier. Le chef du gouvernement des États-Unis, fort de son titre de leader de la seule superpuissance restante, a proclamé haut et fort une initiative unilatérale de désarmement qui marque une nouvelle ère dans les relations internationales.

M. Bush a rompu toutes les règles du jeu et violé sa légendaire prudence stratégique. Prenant acte de l'état désespérant des forces militaires soviétiques et des risques sérieux d'anarchie sur les anciennes terres de l'empire de Moscou, le président a décidé d'offrir une chance unique à Mikhaïl Gorbatchev de jeter au rancart les plus dangereux de ses jouets nucléaires.

L'abandon des missiles à courte portée, de la part des Américains, ouvre la porte à une réplique du même type de la part des Soviétiques. Pourquoi agir comme s'il y avait le feu aux poudres ? Simplement, parce qu'il y a un risque réel de perte de contrôle des dirigeants soviétiques sur leur propre arsenal de la mort.

M. Bush, dans la tradition américaine, a toujours prôné la voie lente et ardue des longues négociations techniques avant d'en arriver à la moindre entente sur les armes. Cet été encore, il signalait avec Moscou un traité sur la réduction des armes stratégiques dont il disait qu'il serait le dernier avant longtemps.

Le putsch raté du mois d'août l'a fait réfléchir. Sans doute a-t-il mal dormi, ignorant où se trouvait la valise de Gorbatchev contenant les codes d'accès aux armes nucléaires. Sans doute aussi veut-il remettre bien en selle le président soviétique en lui accordant l'honneur d'une victoire facile et en lui permettant de répondre à son rythme, selon ses besoins politiques internes.

Hormis la Russie, trois autres républiques (Ukraine, Kazakhstan et Bélarus) contrôlent la gachette atomique à des degrés divers. Le monde peut difficilement se permettre d'éparpiller ainsi la terreur. L'Europe de l'Est et l'Asie centrale ne sont pas précisément des exemples de stabilité politique et sociale.

M. Bush permettra aux États-Unis de profiter financièrement de la paix. Le budget de la Défense baissera de 25 % en six ans, bien qu'il reste encore des dépenses hautement inutiles dans le contexte du nouvel ordre américain comme le bouclier de l'espace, les bombardiers Stealth, qui se détaillent au prix ridiculement bas de 850 millions \$ l'unité!

Que penser, encore, des 20 milliards \$ nécessaires pour construire une nouvelle génération de sous-marins capables de détecter leurs vis-à-vis soviétiques avant qu'ils lancent une attaque dont on connaît maintenant la haute improbabilité ?

Le président américain tient déjà en mains toutes les cartes de sa réélection, l'an prochain. Son coup fumant d'un désarmement unilatéral lui permet de neutraliser l'opposition démocrate qui allait sabrer dans les budgets militaires et de maintenir son emprise sur l'opinion publique, une emprise fondée sur la négligence des problèmes intérieurs contre une présence accrue sur la scène internationale.

Il est évident que Gorbatchev et Eltsine vont relancer le président Bush dans sa démarche de désarmement. Leur économie fera force de loi. Et Bush pourra à son tour en remettre, grâce aux armes inutiles qu'il conserve toujours dans son carquois. Mais comment regimber, au fond, quand la cause de la paix rejoint les exigences électorales du président des États-Unis ?

RAYMOND GIROUX



Un club en expansion, celui des mal cités

Il existe un club dont l'origine se perd dans la nuit des temps, mais qui s'est vraiment développé avec l'apparition de l'imprimerie et surtout la prolifération des journaux. Il s'agit du Club des mal cités, qui accepte aussi ceux qui se disent mal interprétés.

Le Québec a le privilège d'avoir comme premier ministre un grand maître international de ce club aux ramifications universelles, dont les membres se recrutent surtout chez les politiciens et les athlètes professionnels. Ils sont au Club des mal cités ce que les retraités et les travailleurs spécialisés sont aux Chevaliers de Colomb.

Bien sûr, il lui arrive de recruter à l'extérieur des deux catégories principales, mais ce sont le plus souvent des gens qui aspirent à faire partie de l'une ou l'autre, ou à qui on prête l'intention d'y entrer. Comme Claude Béland ou Eric Lindros.

Le grand avantage du club, c'est qu'il n'est pas nécessaire d'avoir été réellement mal cité ou mal interprété pour obtenir sa carte. Il suffit de le prétendre. On voit tout de suite les perspectives d'expansion presque illimitées qu'ouvre une telle souplesse.

En fait, les mal cités authentiques sont devenus assez rares, mais on réussit encore à en trouver. On peut ranger dans cette catégorie Jacques Parizeau, la fois (mais une fois n'est pas coutume) où un journaliste de la Presse canadienne lui a fait dire, à Calgary, qu'un Québec souverain aurait une armée commune avec le reste du Canada.

Dans un cas comme celui-ci, on peut être assuré, sans même avoir été témoin de la scène, qu'il s'agit d'un cas patent de mauvaise citation. M. Parizeau a toujours parlé d'une armée distincte et on voit mal pourquoi il aurait donné une si belle occasion de le planter à une



Michel DAVID

ex-lieutenant-gouverneur de l'Alberta, Helen Hunley. Encore moins à Robert Bourassa, qui en a aussitôt profité.

À l'inverse, Eric Lindros pourra jurer sur la tête de Bonnie jusqu'à la fin de ses jours, personne ne croira qu'il n'a jamais utilisé le mot frog quand il jouait avec ou contre des francophones.

Il est beaucoup plus fréquent de rencontrer des membres dont les propos ont été correctement rapportés, mais qui regrettent après coup ce qu'ils ont dit. Dans ces cas-là, ils ne nient pas l'avoir dit, mais ils soutiennent avoir été mal interprétés.

Le président du Mouvement Desjardins, Claude Béland, déclare à qui veut l'entendre qu'il ne fera jamais de politique, mais il a déjà une aptitude à se faire mal interpréter que bien des politiciens mettent des années à développer.

Le dernier incident remonte au mois d'août quand LE SOLEIL avait titré Béland remet en question le projet Grande-Baleine. Mauvaise interprétation, selon M. Béland.

Il avait déclaré en entrevue: « Je ne peux pas croire qu'on se lance dans tout ça sans vraiment en démontrer la nécessité. Ce n'est pas parce qu'on dispose d'une force qu'il faut à tout prix la développer sans savoir à quoi elle va servir. S'il ne s'agit que de créer des emplois, on pourrait aussi bien niveler les Laurentides, ça ferait travailler beaucoup de monde très longtemps! » C'est pas remettre en question, ça ?

Un des épisodes les plus amusants est survenu lors du dernier voyage à New York de Jacques Parizeau. Pour rassurer les membres de l'Americas Society, il a voulu expliquer que le PQ ne déclarerait pas l'indépendance dans le mois qui suivrait la prise du pouvoir. Ce ne serait pas in the month that follows.

Sauf qu'un journaliste de La Presse a entendu un « s » au bout du month et pas au bout du follow. Contrairement à ce que M. Parizeau disait au Québec, l'indépendance ne serait donc pas une question de mois au pluriel, mais peut-être d'années? Double langage, a conclu le journaliste. Comme d'habitude, Monsieur a fait tout un plat, écrit au journal, etc. Gare à qui le cite mal!

Robert Bourassa est dans une catégorie à part, en ce sens qu'on peut relire ses déclarations vingt fois, il est pratiquement impossible de savoir ce qu'il a voulu dire au juste.

Un des plus beaux cas d'ambiguïté bourassienne est survenu, la semaine dernière, à propos du droit de veto sur les institutions fédérales. En conférence de presse, il a déclaré: « C'est un objectif fondamental. On aura à décider, quand la négociation sera terminée, quelle est la position du gouvernement. Mais comme vous savez, ça faisait partie des conditions du lac Meech, mais ce n'est pas de notre faute si nos prédécesseurs l'ont mis sur la table ». Limpide, non ?

Sur la base de cette réponse, LE SOLEIL a titré Bourassa lâche le droit de veto. C'est « un peu inexact », a-t-il protesté le lendemain. Donc un peu exact, peut-on conclure. Quand il prendra sa retraite, le Club des mal cités devrait lui décerner une carte de membre à vie.

Votre Opinion

Un témoignage

J'ai étudié pendant cinq ans au pensionnat des Ursulines à Rimouski, je suis donc une « ancienne » des Ursulines. On s'appelait comme cela à l'époque pour se distinguer des « nouvelles ».

Ce souvenir particulier me fait sourire quand j'évoque mon temps de pensionnat. Lorsque arrivait l'entrée de septembre, il y avait les « nouvelles » et les « anciennes » nous, avec notre long-gueur d'avance, on se donnait du prestige, un certain air désinvolte d'habituees!

Pour les « nouvelles », ce n'était pas la même chanson : dépayssées, émues, elles cherchaient et ne trouvaient pas, se perdaient quelquefois dans les couloirs, « s'ébranlaient » au moindre son de cloche! On les pilotait volontiers, quelquefois avec un sourire un tantinet malicieux...

Nous, on était celles qui savaient... Des liens se sont créés, le temps a passé!

Dimanche le 18 août dernier, on était quelque 500, toutes anciennes, rassemblées à Rimouski, répondant à l'invitation des Ursulines, nos professeurs.

Ce sont elles, encore une fois, qui nous ont réunies. Elles ont aussi dressé la table pour cette grande famille offrant le repas chaud du midi comme on l'aime chez-soi! Visiblement et bruyamment, les retrouvailles ont eu lieu.

Nous étions très nombreuses et pourtant je me disais combien d'autres, éparpillées sur les routes des vacances auraient souhaité être là. (...)

Il y avait alors, sous le même toit, toutes les compétences. On y a appris le chant, le piano, le violon, l'art dramatique, la peinture, l'art oratoire, etc. On a goûté au travail bien fait, à l'amitié, partagé l'ennui, les ambitions, les rivalités, subi les examens, les bulletins, les distributions de prix, les accessits, les mentions honorables, les couronnes d'honneur... La petite vie avant la grande vie!

Ce que j'espère traduire, en filigrane, c'est l'apport inestimable d'une institution semblable dans notre société. Depuis Rimouski, je sais que les Ursulines ont rayonné à Matane, Amqui, Baie-Comeau, l'île d'Anticosti et autres endroits que j'oublie. (...)

Je souhaite que ce témoignage vécu par plusieurs d'entre nous,

célébrant les 85 ans de présence des Ursulines à Rimouski, déborde le cercle des anciennes afin que le travail de ces bâtisseuses s'inscrive dans notre mémoire collective.

Huguette Chamard-Chagnon
St-Jean-Port-Joli

Transport scolaire

(Lettre à la Commission scolaire de Charlesbourg)

Cette année encore, je reviens à la charge car je ne peux m'habituer à ce que mes filles traversent le boulevard Henri-Bourassa même si le service du transport, se basant sur des études de zones dangereuses, m'informe que cette zone n'est pas considérée comme dangereuse. Il n'en reste pas moins que tous ceux qui restent près de ce boulevard, qui le traversent à l'occasion en automobile ou à pieds, considèrent ce coin « dangereux ».

L'an dernier, on m'avait parlé que si la clientèle n'était pas suffisante et qu'il restait des places, alors ce serait possible d'utiliser l'autobus scolaire. Et s'il ne reste pas de places? Ça ne règle pas mon angoisse du tout. S.V.P., ajoutez un autobus. (...)

De plus, l'école ne possède

même pas de places pour recevoir l'enfant à diner si la température est moins clémente. L'alternative n'est pas forte. Actuellement, j'ai acheté deux passes pour mes deux filles qui vont à cette école mais je ne peux me permettre cette dépense à chaque mois, car cela représente 480 \$ par année, c'est comme un paiement de taxes en double.

De plus mes filles ont à passer devant un bar d'où sortent parfois des gens pas très recommandables et elles y attendent l'autobus. Je demande donc encore cette année que nous ayons droit à l'autobus scolaire.

France Cossette
Charlesbourg

À Radio-Canada

Pour suppléer à l'absence du réseau FM stéréo dans un trop grand nombre de régions, Radio-Canada a établi un « 3e programme » constitué d'émissions culturelles du FM et qui sont radiodiffusées au AM.

En Acadie du Nord, elles nous arrivent en différé, trop souvent sabotées par la Soirée du hockey à partir de 23 heures, tout de suite après le Radio journal, pour se poursuivre tard dans la nuit.

Quelqu'un pourrait-il m'expliquer pourquoi ce « 3e programme » n'est pas accessible plus tôt afin d'en favoriser l'écoute. Faudra-t-il être condamnés-es à l'insomnie pour pouvoir capter quelques émissions culturelles du Réseau FM stéréo dont nous sommes privés-es et pour lequel nous payons néanmoins des impôts.

« Écoutez la différence au réseau FM stéréo » dites-vous? Écoutez donc notre impatience. Ça presse!

Claudette Thériault
Nouveau-Brunswick

Abus qui doit cesser

En lisant l'article du SOLEIL en date du 7 septembre dernier, j'ai pris feu pour ne pas dire plus en apprenant que le fédéral, depuis 3 ans, dévalise les pêcheurs gaspésiens et nord-côtiers. Encore le fédéral mêlé dans ce coup fourré aux Gaspésiens.

Après avoir fermé les bureaux de postes, Radio-Canada... Voilà-tu pas la cerise sur le gâteau, le fédéral dévalise pour 3,2 millions \$ les Gaspésiens et les Nord-côtiers.

Un zélé fédéraliste télécommandé par des mandarins « ca-

nadien » d'Ottawa dépouille nos pêcheurs avec l'aide de nos députés fédéraux québécois sans que personne ne crie au meurtre à Ottawa!

M. le député qu'avez-vous fait des demandes des pêcheurs pour corriger le problème? C'était facile, pour vous, de communiquer avec vos collègues des Maritimes pour avoir l'heure juste sur le formulaire A-6.

Comment se fait-il que cela arrive seulement aux Québécois des choses semblables?

La remise des 3,2 millions \$ doit se faire immédiatement. Par votre inaction, vous laissez perdurer ce crime, de pressurer ces pêcheurs québécois.

Une action énergique de votre part, s'impose, afin d'éviter qu'on vous lapide sur la place publique pour de tels accroc à la justice, au pays du Québec.

J'espère que vous aurez assez d'honneur et de franchise pour dénoncer de tels abus de la part de votre gouvernement. J'exige que le gouvernement « canadien » cesse de dévaliser les pêcheurs gaspésiens et nord-côtiers.

Mario Andrée Hamel
Sainte-Foy

LES IDÉES DU JOUR

Québec doit inspirer l'aménagement de la région

par François HULBERT

M. François Hulbert est professeur de géographie à l'université Laval et s'exprime ici au nom du Conseil de développement du Québec métropolitain.

Une des caractéristiques fondamentales de la ville de Québec et de sa région est le cadre physique qui sert d'environnement et de support au développement de l'agglomération urbaine et de ses activités. (...)

Cette richesse collective à partager entre la capitale et ses banlieues a été le plus souvent dilapidée et livrée au fil des ans aux promoteurs de projets divers dont l'objectif premier n'est évidemment pas sa mise en valeur à des fins touristiques, récréatives et culturelles.

La falaise qui s'étire de Québec à Cap-Rouge et de la pointe de la Martinière à Saint-Nicolas a essentiellement servi d'arrière-cours et de dépotoirs aux entreprises et activités situées à proximité. Régulièrement des projets massifs comme la grande place voient le jour pour la masquer ou diminuer son impact dans le paysage urbain.

Alors que les battures de Beauport constituaient un espace naturel d'envergure s'avancant au cœur de l'agglomération jusqu'aux portes du centre-ville, elles ont été en partie remblayées et coupées des quartiers adjacents par une autoroute.

Alors que la rivière Saint-Charles pouvait devenir une coulée verte dans la basse ville, elle a été bétonnée. Alors que les institutions religieuses avaient su s'approprier les meilleurs sites avec vue sur le fleuve ou sur les Laurentides sur la rive nord comme sur la rive sud, les municipalités les ont laissés aller un à un au développement immobilier.

Aucune n'a pris conscience de ce patrimoine collectif pour qu'une partie au moins de celui-ci soit soustraite des mains des promoteurs et utilisées à des fins publiques.

Que Saint-Romuald évoque aujourd'hui sa fenêtre sur le fleuve, que Val-Bélair se proclame ville de la nature, et que la CUQ claironne qu'on retourne au fleuve, paraît quelque peu dérisoire face à l'ampleur de la tâche à accomplir alors qu'un changement de cap n'est pas vraiment à l'ordre du jour.

D'une rive à l'autre, de la tourbière de la grande Plée Bleue à la rivière Beauport on entend bien parler à l'occasion d'une possible et souhaitable ceinture verte, mais les moyens pour en assurer

la réalisation ne sont jamais pris sérieusement.

Si des efforts louables ont été faits ici et là pour découvrir la nature en ville, ce sont le plus souvent des actions isolées résultant davantage de la mobilisation des citoyens que de l'initiative ou la volonté politique des élus locaux.

Sur la rive sud, après avoir laissé à l'abandon le secteur de la traverse, site remarquable au pied de la falaise et face au promontoire de la ville de Québec, la ville de Lévis ouvre la porte à la privatisation des berges et masque la falaise par l'implantation d'un ensemble de condominiums qui se baptise ironiquement les Rives du Saint-Laurent.

À Québec comme à Lévis et ailleurs en banlieue, les relations entre la ville et son cadre naturel ne sont pas comprises et considérées. Hier c'était les Terrasses du Vieux-Port face au Musée de la civilisation, aujourd'hui c'est Imax sur l'autre flanc du Vieux-Québec et demain ce sera la tête du bassin Louise.

Le Vieux-Port est devenu en quelques années un but de promenade et de détente, un nouvel espace que se sont appropriées les résidents de la région et les touristes au même titre que la terrasse Dufferin.

Par leur mobilisation, dès qu'on touche à cet espace littoral sensible, les citoyens ont montré qu'ils voulaient un espace ouvert sur le fleuve et sur le bassin Louise.

Le projet Imax fait fi de cette réalité et le pouvoir municipal ne respecte que les exigences du promoteur qui dicte ses conditions à la ville en les accompagnant du chantage habituel. (...)

Une ville du patrimoine pour se développer doit plus qu'aucune autre faire appel à son âme. Il s'agit de la faire revivre, de réanimer des lieux, de créer des centres d'intérêt en les faisant cadrer avec l'environnement naturel et historique, ce qui est bien différent d'opérations qui consistent à localiser ici et là des projets de promoteurs à l'endroit choisi par eux.

Dans cette perspective, le bassin Louise et le Vieux-Port ne peuvent qu'accueillir des activités liées au fleuve, à sa vue, à sa découverte. Celles-ci ne doivent pas être entravées par des projets qui ne respectent en rien la mémoire des lieux.



François Hulbert

ce pour un projet urbain comme Imax dont le gabarit s'intégrerait sans problème aux édifices existants, permettant de retisser la trame urbaine déchirée entre le quartier Saint-Jean-Baptiste et le Vieux-Québec.

Cette plaque tournante du centre-ville possède toutes les infrastructures en matière de circulation, stationnement et transport en commun dont l'utilisation peut être maximisée par l'implantation d'un tel projet.

C'est aussi parce que les décideurs locaux n'ont pas voulu définir des cadres territoriaux adéquats hier, ni les remettre en cause aujourd'hui que la pression des investisseurs sur les sites s'exerce un peu partout sur le damier municipal de l'agglomération.

Certaines municipalités à l'étroit dans leurs limites en viennent ainsi à livrer aux développeurs les derniers sites intéressants : boisés et espaces verts, rives du fleuve, des rivières et des lacs.

D'autres poursuivent en périphérie une politique d'étalement urbain en multipliant les pressions pour dézonner le territoire agricole.

Pour diminuer l'impact du développement industriel-portuaire à l'intérieur de l'agglomération sur les sites conflictuels

susceptibles d'une utilisation à des fins récréatives et touristiques, il faut élargir les limites de la CUQ et celles du territoire d'intervention du Port de Québec comme le préconise le CDQM depuis une dizaine d'années. (...)

En cherchant à implanter Lavalco dans les zones portuaires actuelles et à l'Anse-aux-Foulons, cet investissement se retrouve finalement à Trois-Rivières. Il aurait pu ne pas quitter la région de Québec si les villes de l'agglomération et le port développaient une stratégie portuaire régionale partant du quai de Portneuf et s'étirant vers l'est bien au-delà de Lauzon. (...)

Peut-on implanter Labco-Chem à proximité de la raffinerie Ultramar? Non, puisque l'on sait depuis longtemps que ce site industriel localisé au cœur de la zone urbanisée de la rive sud n'était pas le meilleur choix pour démarquer un complexe pétrochimique; malgré cela, cette ambition de départ refait surface périodiquement comme aujourd'hui avec Labco-Chem.

Ce projet a des implications sur les deux rives du fleuve puisqu'il prévoit de l'entreposage sur les battures de Beauport. (...)

Si des projets n'aboutissent pas dans la région de Québec, ce n'est pas parce que les oppositions rencontrées dans la popula-

tion les ont rendus difficiles ou impossibles, mais parce que les décideurs locaux n'ont jamais réussi à définir un cadre cohérent d'accueil, de promotion et de localisation des activités. (...)

La politique pratiquée depuis une vingtaine d'années a gâché des sites un peu partout à coup de millions de dollars au nom du développement économique, sans que celui-ci soit pour autant assuré à la mesure des ambitions affichées.

La stratégie appliquée montre que le développement ne se fait pas en cherchant à imposer aux sites des fonctions qu'ils ne peuvent ou ne doivent assumer.

Le leadership

Rompre avec les pratiques passées exige initiative et volonté politique que l'on est en droit d'attendre d'abord de la ville-centre en tant que capitale et joyau du patrimoine mondial. Elle peut prendre le leadership d'un projet mobilisateur de mise en valeur de l'ensemble de l'agglomération entraînant les banlieues et les deux rives du fleuve dans une action commune. (...)

Il y a là des éléments d'un grand projet mobilisateur qui fait cruellement défaut aujourd'hui et que peut se donner l'agglomération de la capitale.

L'imperméable de coton lavé



Le jour où la pluie viendra, ne vous laissez pas décourager. Grâce à notre imperméable de coton lavé, vous pourrez sourire aux prévisions extravagantes de Monsieur Météo et chanter sous la pluie.

Fait de pur coton lavé et présenté dans un ton olive chaud, il vous aide à résister avec vaillance à la bruine et aux pluies diluviennes. Sa coupe ample lui permet de se glisser facilement par-dessus les vestes. En outre, nous l'avons allongé de quelques pouces

afin de lui donner un cachet typiquement européen. Une doublure de laine douillette à glissière vous assure un confort parfait, en novembre comme en mai.

Pour couronner le tout, nous vous offrons dans un vaste choix de tailles, 36-42 (petite), 36-46 (courante) et 40-46 (grande). Optez pour celle qui vous va à ravir. Votre bel imperméable de coton lavé chassera l'ennui des jours de pluie. Seulement chez Holt Renfrew.

Seulement 398 \$...

Et seulement chez Holt Renfrew.

VENDREDI DERNIER, LA VIE DE QUATRE PERSONNES A ÉTÉ BOULEVERSEE.

<p>DIANE HAMEL DOLLARD-DES-ORMEAUX membre du CLUB Multi-points, a gagné une semaine de vacances au Club Med.</p>	<p>CLAUDETTE PIERRE ANJOU membre du CLUB Multi-points, a gagné une semaine de vacances au Club Med.</p>
<p>DIANE GUITARD REPENTIGNY membre du CLUB Multi-points, a gagné 1 000 \$ en bons d'épicerie Steinberg.</p>	<p>RAFFELINA LAMBERTI MONTREAL-NORD membre du CLUB Multi-points, a gagné une Chevrolet Sprint 1991.</p>

N'attendez pas. Devenez membre vous aussi du nouveau CLUB Multi-points et participez automatiquement à tous les tirages hebdomadaires du CLUB Multi-points.

Procurez-vous votre carte de membre électronique. Pour 24,95 \$ seulement, votre vie risque d'être bouleversée!

CLUB Multi-points

ÉCONOMISER N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT! POUR PLUS D'INFORMATIONS OU POUR OBTENIR LES RÈGLEMENTS DES TIRAGES, COMPOSEZ SANS FRAIS LE 1-800-563-8688.

MAINTENANT POINTE-AU-PÈRE

AMEUBLEMENTS

RÉGION DE RIMOUSKI

AUCUN INTÉRÊT
AUCUN PAIEMENT
AUCUN COMPTANT

COMMENCEZ À PAYER LE

12 JUIN '92

SUR TOUTE LA MARCHANDISE*

GRANDE
OUVERTURE
DE NOTRE
MAGASIN DE
POINTE-AU-PÈRE,
RIMOUSKI

SERVICE
QUALITÉ
GARANTIE



SOFA-LIT
499\$
AVEC MATELAS
À RESSORTS



M^cCLARY

CUISINIÈRE
• Four à nettoyage facile
• Éléments amovibles
• Porte de four en verre noir

RÉFRIGÉRATEUR
17 PI CU
• 2 clayettes réglables
• 2 compartiments à produits laitiers
• 2 balconnets dans la porte du congélateur

569⁹⁵

729⁹⁵

PRIX
SPÉCIAL
TANGUAY



LAVE-VAISSELLE G.E.

GMB 6240
Action de lavage à 3 niveaux
Filtre autonettoyant
Isolant insonorisant
Broyeur d'aliments mous
7 cycles
Paniers de luxe

499⁹⁵

GARANTIE:
1 an - 100% pièces et main-d'œuvre
3 ans - Pièces de la pompe et du moteur
10 ans - Cuve Permatuf

Amana 18 pi cu



RÉFRIGÉRATEUR

18 pi cubes
Tablettes de verre
Un bac transparent avec contrôle d'humidité
Finition de luxe en acier texturé
Couleur blanche

Amana 899⁹⁵

UNE OFFRE EXCLUSIVE

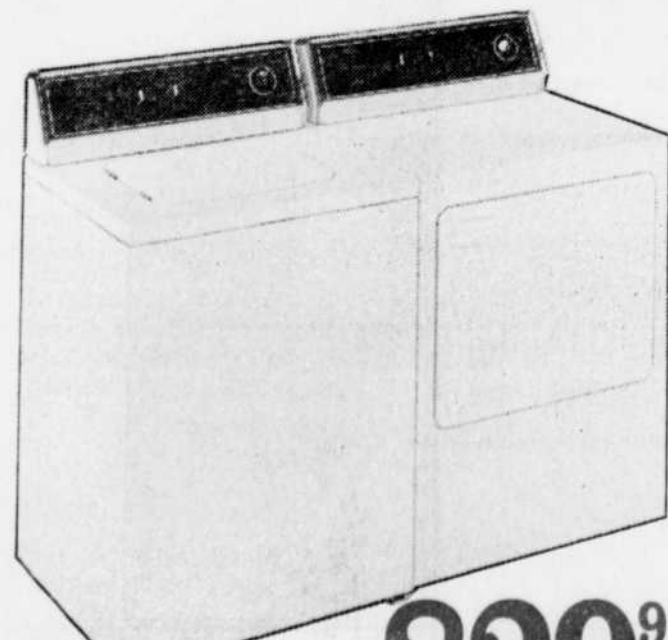
Prix exceptionnels

MATELAS SOMMEX

Modèle TANGUAY DESIGN mousse ou à ressorts



Prix cour. 359\$ 435\$ 479\$ 679\$
289\$ 355\$ 389\$ 554\$



M^cCLARY

L'ENSEMBLE

LAVEUSE

• 3 niveaux d'eau
• 5 programmes de lavage
• 3 sélections de température lavage/rinçage

829⁹⁵

SÉCHEUSE

• Séchage minuté
• 4 cycles de séchage
• 2 sélections de température

Cartes de crédit acceptées. *Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez que les taxes de vente. L'intérêt vous sera chargé à partir du 12 juin 1992 sur le solde dû.

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE!

LÉVIS: 833-4511 BEAUPORT: 667-6282 LES SAULES: 871-4411 TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111 RIMOUSKI: 725-4411 LIVRAISON ET SERVICE: QUÉBEC: 872-2242
PLACE TANGUAY 535, BOUL. SAINTE-ANNE CARREFOUR LES SAULES 2200, DES RECOLLETS (route 132) POINTE-AU-PÈRE TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111 RIMOUSKI: 725-4411